

CAI 2A59
I 54

Vol. 20, 46

STORAGE

561 / C / 121

CIRCULATION

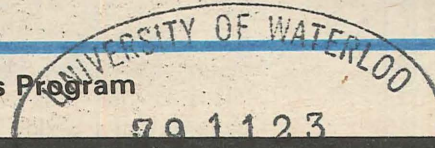
CAI IA 59 I54 V.>



INDIAN NEWS

Vol. 20 No. 6

October 1979 Indian and Inuit Affairs Program



ISSN 0019-6029

Land Transfer Complete

REGINA (CP) — Some 9,600 acres of federal Crown land have been handed over to the English River Indians to add to their La Plonge reserve, about 300 kilometres north of Prince Albert, Sask.

It's the first such transfer under a two-year old federal-provincial agreement to shift unoccupied federal and provincial Crown land to Prairie Indian bands.

The agreement came more than 45 years after the federal government and the Prairie provinces first recognized that they must live up to treaty obligations.

A federal Indian affairs department release said the actual transfer took place July 12. The English River band has six reserves totalling more than 15,000 acres. Under the agreement, they're entitled to another 44,000 acres.

The department says the Federation of Saskatchewan Indian Bands has advanced entitlement of 25 of the province's 68 Indian bands. Fifteen of the bands are selecting land they want added to their reserves. The total could come to one million acres.

All three Prairie provinces have outstanding entitlement claims to settle with their Indians, dating from treaties signed between 1871 and 1906.

Discussions began in 1975 to arrive at a formula for the transfers and two years ago it was decided entitlements would be calculated using band population figures as of December 31, 1976, multiplied by the per-capita acreage set out in the applicable treaties, less the amount of land already received.



Photo: Joel Johnson

This picture was taken at the dress rehearsal of "THE UNKNOWN INDIAN". This showcase was presented by the students of the Native Summer Theatre School at the Bathurst St. Theatre in Toronto in August 1979. The school itself has been going on for six years. It is an annual project of The Association For Native Development In The Performing And Visual Arts (ANDPVA). The cast was composed of eight Native students from all across Canada. They studied drama for one month previous to the showcase.

THE CAST: Standing from left to right, Errol Kinistino, guest actor Brian George, Jeffrey Simon. Sitting, left to right, Lorraine Finn, Raymond Labobe, Joe Doss, Melva Red Crow, Ellen Marie Sands and Christine Sioui.

MORE TEXT AND PICTURES IN OUR NEXT ISSUE

Indian women have not forgotten walk

by Christine Sioui

The walk in protest of poor housing conditions and discriminatory sections of the Indian Act towards Indian women has been over since July 20, 1979. But the active women of Tobique, who initiated the walk, have not forgotten.

A small group from Tobique came back to Ottawa to check where things are with DIA after the walk. "We don't have much information in New Brunswick. The DIA branch there won't tell us anything. So to get information we have to come to Ottawa," said one member of the group.

They say things didn't change that much on the reserve since the walk. So the struggle to improve the situation of Indian women, both status and non-status, continues.

Sharon E. Paul and Barbara Nicholas, both unmarried and status Indians occupied the band office in August. Sharon wanted a decent home for her and her baby boy, Barbara needed a well. After four hours of occupation, the chief and the councillors agreed in a letter that Sharon would have a new house by the middle of October and that Barbara would have a well within a week.

Mary Ann Kindle and her two children have moved into the jail house on the Tobique Indian reserve. She has nowhere else to go.

The jail house was built two years ago by the band but was found unfit to use by the fire department. It is now a temporary home for Mary Ann, her two children, two other women and one child. The jail house has two rooms and one cell.

The Tobique people also signed a

petition which was brought to the attention of DIA's officials in Ottawa.

"WE THE PEOPLE OF TOBIQUE RESERVE SUPPORT THE WOMENS CONTENTION THAT THE CHIEF AND COUNCIL DOES DISCRIMINATE AGAINST WOMEN AND WE FEEL THAT THEIR SITUATION SHOULD BE THOROUGHLY INVESTIGATED."

Of the 235 voters in Tobique, 102 people, including two members of the band council, signed the petition.

Social services denied Indians left in "legal limbo"

WINNIPEG (CP) — A provincial judge says treaty Indians in Manitoba are being denied social services to which all citizens are entitled.

In a written judgment, Judge Graeme Garson said both federal and provincial governments are leaving Indians in "a political, financial and legal limbo."

"The effects of the present policies of the two senior governments . . . are

difficult to contemplate, much less articulate," said the judge.

His comments followed a three-day hearing on the Little Grand Rapids Reserve in Manitoba. At the hearing, the province was granted custody of two young boys.

The hearing was told that the province's health and community services

(continued on page 3)

Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada Post
Ensemble
Bulk third class
RVA 004
OTTAWA

Per
E78
C215
V.20
No. 6
1979

Indian and Northern
Affairs Canada



Les Inuit Veulent Leur Province

IGLOOLIK, T.N.-O. (P.C.) — Les Inuit du Canada qui veulent que l'on crée une nouvelle province dans le Nord, ont entrepris ce qu'ils espèrent être la première étape du long processus qui les conduira à l'autodétermination politique.

Répondant aux récriminations du gouvernement fédéral qui soutient que, par le passé, leur situation était incertaine, l'Inuit Tapirisat du Canada a publié récemment un programme détaillé d'évolution politique pour le Nord.

Le document à débattre, qui a été rédigé en deux ans, réclame l'établissement d'un nouveau territoire appelé Nunavut, un mot inuit qui signifie Notre Terre.

Les limites de Nunavut correspondent à peu près à celles du comté fédéral de Nunatsiak, où les Inuit ont traditionnellement constitué la grande majorité des habitants.

Ce territoire recouvre toutes les terres au nord et à l'est de la limite de la végétation arborescente, soit approximativement 1,5 million de milles carrés, mais il n'inclut pas la vallée du Mackenzie ou Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest.

Un gouvernement territorial serait mis sur pied et le statut provincial serait acquis au bout de 15 ans.

VIF DÉBAT

L'Inuit Tapirisat est une organisation nationale dont le siège est à Ottawa et qui représente 22 000 Inuit du Nord. Le document qui a été fortement débattu en privé par les délégués des Territoires du Nord-Ouest, du Québec et du Labrador, a été publié à la suite de l'assemblée annuelle du groupe.

La planification chronologique de l'autodétermination politique, dépend de l'achèvement des négociations des revendications foncières. Ces dernières sont arrêtées depuis deux ans, car le gouvernement fédéral a refusé d'associer l'autodétermination politique au règlement des revendications foncières.

Neil Faulkner, directeur du Bureau des revendications des Autochtones, qui représente le gouvernement lors de ces négociations, a déclaré que son mandat n'inclut pas l'évolution politique.

Faulkner qui a assisté à la réunion, a dit que le document constitue une étape positive, car il donne au gouvernement les éléments nécessaires à un cadre de travail.

"Il a finalement été présenté clairement," dit-il.

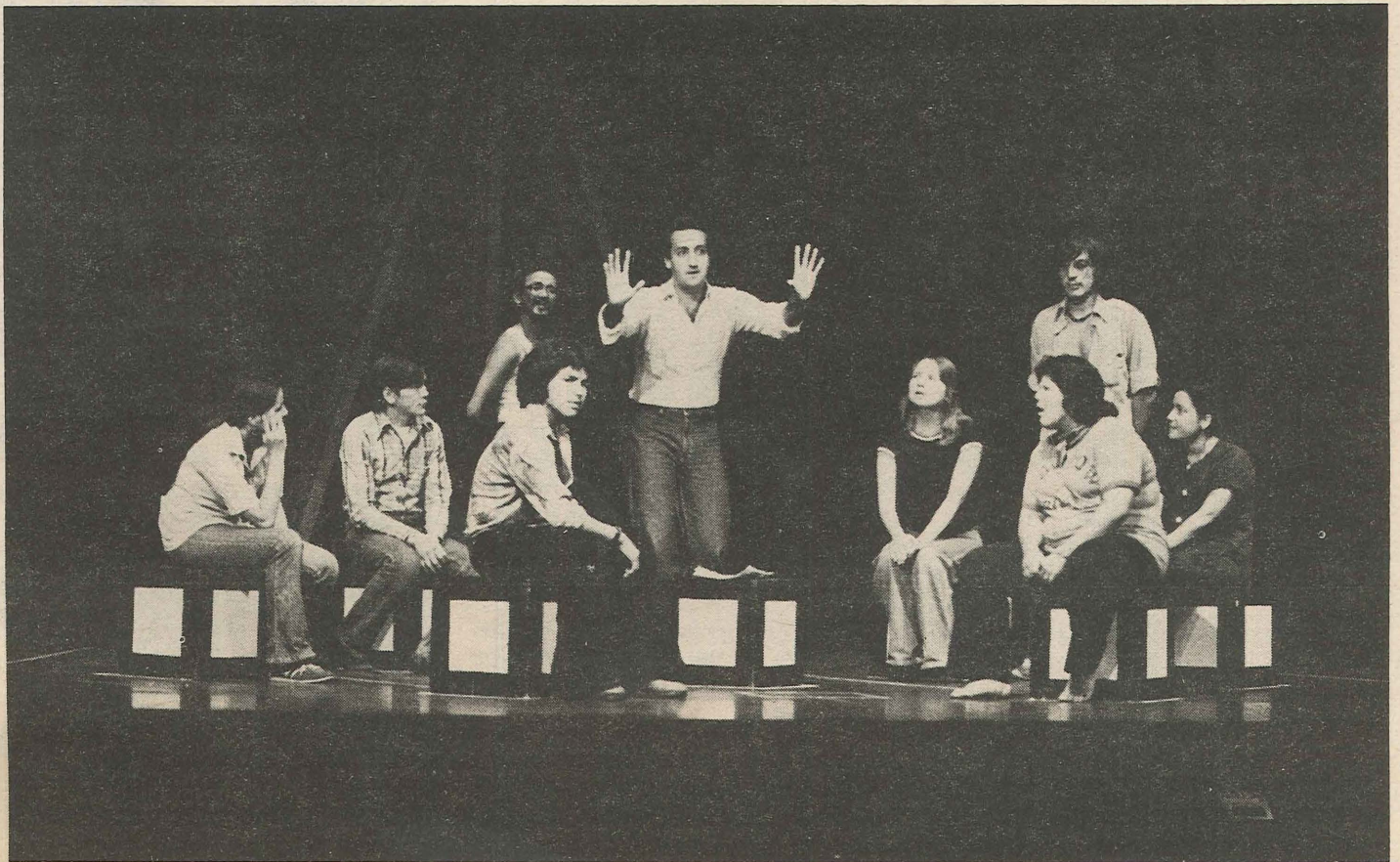


Photo: Joel Johnson

Cette photo a été prise lors de la répétition générale du spectacle "THE UNKNOWN INDIAN" (L'Indien méconnu). Ce spectacle a été présenté en août dernier par les étudiants de l'école de théâtre d'été pour les Autochtones, au Théâtre Bathurst St. à Toronto. Les cours de cette école de théâtre durent depuis six ans; c'est un projet annuel de l'Association pour le développement autochtone dans les arts visuels et théâtraux. La troupe était composée de huit étudiants autochtones qui venaient de toutes les régions du Canada. Ils ont étudié l'art dramatique durant un mois avant la présentation du spectacle.

LA TROUPE: debout, de gauche à droite, Errol Kinistino, le comédien invité, Brian George et Jeffrey Simon. Assis, de gauche à droite, Lorraine Finn, Raymond Labobe, Joe Doss, Melva Red Crow, Ellen Marie Sands et Christine Sioui.

REPORTAGE COMPLET ET PHOTOS DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO.

Après la marche des femmes



Par Christine Sioui

La marche de protestation contre les conditions lamentables de logement et les articles discriminatoires de la Loi sur les Indiens vis-à-vis des femmes indiennes, est terminée depuis le 20 juillet 1979. Mais les femmes militantes de Tobique, qui ont pris l'initiative de cette marche, n'ont pas oublié.

Un petit groupe de Tobique est revenu à Ottawa pour constater où en sont les choses après la marche. "Nous n'avons pas beaucoup d'informations au Nouveau-Brunswick où la division du MAIN ne veut rien nous dire. Nous sommes donc bien obligées de venir à

Ottawa pour nous informer," a déclaré un membre du groupe.

Depuis la marche, les choses n'ont, paraît-il, guère changé dans la réserve. La lutte continue donc pour l'amélioration des conditions de vie des femmes indiennes inscrites et non inscrites.

Sharon E. Paul et Barbara Nicholas, toutes deux Indiennes inscrites célibataires, ont occupé les bureaux de la bande en août. Sharon voulait un logement convenable pour elle et son bébé, Barbara avait besoin d'un puits. Après quatre heures d'occupation, le chef et les conseillers consignèrent dans une lettre que Sharon aurait un logement à

la mi-octobre et que Barbara aurait un puits avant une semaine.

Mary Ann Kindle et ses deux enfants se sont installés dans la prison de la réserve Tobique. Il n'y avait pas d'autre logement pour eux.

Cette prison a été construite par la bande il y a deux ans, mais le service des incendies l'a déclarée impropre à tout usage. Elle est donc utilisée comme logement temporaire pour Mary Ann, ses deux enfants, deux autres femmes et un enfant. La prison comprend deux chambres et une cellule.

Les Indiens de Tobique ont aussi signé une pétition qui a été remise aux agents du MAIN à Ottawa.

"NOUS, LES HABITANTS DE TOBIQUE, SOUTENONS LA DÉCLARATION DES FEMMES QUI FONT L'OBJET DE DISCRIMINATION DE LA PART DU CHEF ET DU CONSEIL ET ESTIMONS QUE CETTE SITUATION DOIT ÊTRE EXAMINÉE MINUTIEUSEMENT."

Parmi les 235 électeurs de Tobique, 102 personnes ont signé la pétition, y compris deux membres du conseil de bande.



Afton Band Office officially opened

By Allan Tremblay

Overlooking the Sunrise Trail stands a new T-shaped building in the middle of the Afton Indian Reserve.

Its the new Afton Band Office and Hall that's risen phoenix-like from the ashes of the Band Hall that burned down three years ago.

The \$103,000 Band Office was officially opened by Mr. R.D. Brown, Assistant Deputy Minister of Indian Affairs (Ottawa) in Afton, Antigonish Co., Nova Scotia. Brown spoke words of congratulations to Chief Peter Perro, Maurice Lewis (project coordinator and band manager), as well as all the Band members.

Lewis thanked everyone responsible for the construction of the building. He said. "If it wasn't for the cooperation of the people on the reserve, this building would never have been built. I only gave them direction and this is the end

result of those who worked so hard." "This is our first step towards the government's policy regarding Indian government," added Lewis.

The funding for the new Band Office was two-fold: Indian Affairs paid for the materials and Canadian Employment and Immigration Commission paid for the labour.

After the ribbon-cutting ceremony, Perro presented Brown with a gift of appreciation. Then everyone present was invited to a cold-plate luncheon, prepared by the local women. Items on the menu included home-made pies, Indian bread and refreshments.

Other guests attending the opening were: C.S. Thompson, Regional Director General of Indian Affairs (Amherst), Stanley Johnson, recently elected president of the Union of Nova Scotia Indians, Lyall Sturgeon, District Manager of the Dept. of Indian Affairs (Halifax) and Chief Allison Bernard of Eskasoni.



Mr. R.D. Brown addressing the audience during the official opening ceremonies of the Afton Band Office and Hall as Chief Peter Perro looks on.



Mr. R.D. Brown and Chief Peter Perro officially opening the Afton Band Office and Hall.



Maurice Lewis, band manager and project coordinator, addresses the audience as Stan Johnson, President of the Union of Nova Scotia Indians, listens with care.



Mr. R.D. Brown, expressing his gratitude, following a presentation to him by Mrs. Perro who looks on.

Oxford House Band Utilizes Hercules aircraft

This summer members of the Oxford House Indian Band Northern Manitoba watched as a Lockheed Hercules aircraft delivered the equipment and materials essential to the upgrading of their community road.

Engaged by the Oxford House Band, it was the first time an aircraft of this size has been used for such a project. The Hercules conveyed a total of 100,000 lbs. of equipment and supplies from Thompson to this northern community, inaccessible by road during the construction season.

The Class 2 community road in Oxford House is 4.5 miles in length, allowing access and water delivery to homes on the reserve. As the school bus travels this road four times per day, the safety of school children was of prime concern to the band while considering the upgrading of the road. The existing road was a rough track only wide enough for one vehicle, with marsh on both sides. A drop from

either side of the road meant a plunge into 4 - 6 feet of water.

Effective upgrading of this road demanded a heavy tractor (capable of pulling a scraper), a backhoe, culverts, and a large supply of gravel and diesel fuel. Although the Oxford House Band had one tractor on site, and discovered a natural gravel supply on the reserve, the rest of the equipment had to be flown in from Thompson.

The airlift operation began loading in Thompson at 12:15 p.m.; the third and final cargo was unloaded at Oxford House by 8:00 p.m. The first load, 42,280 lbs., included the backhoe and 43 drums of diesel fuel. The second, weighing 36,500 lbs., carried the tractor with blade and frame. The final load of 28,160 lbs. brought 8 culverts, 20 more drums of fuel, and 3,000 lbs. of lumber.

The construction work on this road is being done by Oxford House Band members, and is expected to be completed in October, 1979.

INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

Assistant Editor
Gilbert Oskaboos

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario. K1A 0H4
phone (819) 994-3131

Ouverture officielle du bureau de la bande d'Afton

Par Allan Tremblay

Surplombant la route *Sunrise*, s'élève un nouvel édifice en forme de T, au milieu de la réserve indienne d'Afton. Il s'agit du nouveau bureau et du nouveau hall de la bande d'Afton, surgissant, tel un phénix, des cendres du hall de la bande, qui avait été rasé par les flammes, il y a trois ans.

Le bureau de la bande, dont la construction a coûté 103 000 dollars, a été officiellement inauguré par le sous-ministre adjoint des Affaires indiennes (Ottawa), M. R.D. Brown, à Afton, dans le comté d'Antigonish (Nouvelle-Écosse). M. Brown a félicité le chef, M. Peter Perro, M. Maurice Lewis, coordonnateur de projet et administrateur de la bande, ainsi que tous les membres de celle-ci.

M. Lewis a remercié tous les responsables de la construction de l'édifice. "Sans la collaboration des résidents de la réserve, a-t-il déclaré, cet édifice n'aurait jamais été érigé. Je n'ai eu qu'à leur adresser une demande, et voici le fruit de leur dur labeur. Il s'agit d'une première étape vers la politique

gouvernementale concernant un gouvernement indien", a-t-il ajouté.

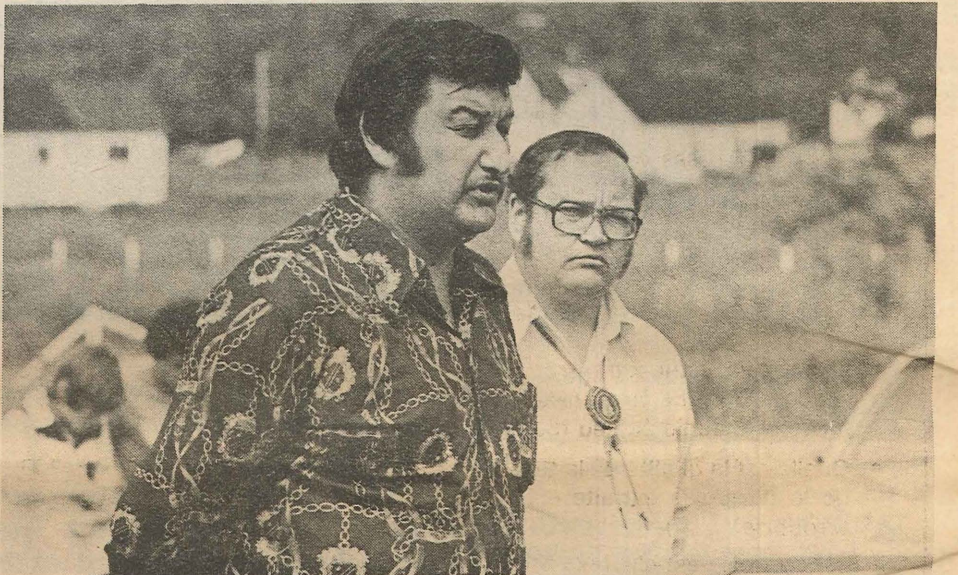
Le bureau de la bande a été cofinancé par le Programme des Affaires indiennes, pour les matériaux, et par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), pour la main-d'oeuvre.

Après la cérémonie d'inauguration, M. Perro a remis un présent à M. Brown, en signe de reconnaissance; après quoi, toute l'assistance a été invitée à un buffet froid, préparé par les femmes de l'endroit. Des tartes maison, du pain indien et des rafraîchissements figuraient au menu.

Ont aussi assisté à la cérémonie d'inauguration, le directeur général régional des Affaires indiennes (Amherst), M. G.S. Thompson, M. Stanley Johnson, récemment élu président de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse (Union of Nova Scotia Indians), le directeur du district d'Halifax du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, M. Lyall Sturgeon, et le chef d'Eskasoni, M. Allison Bernard.



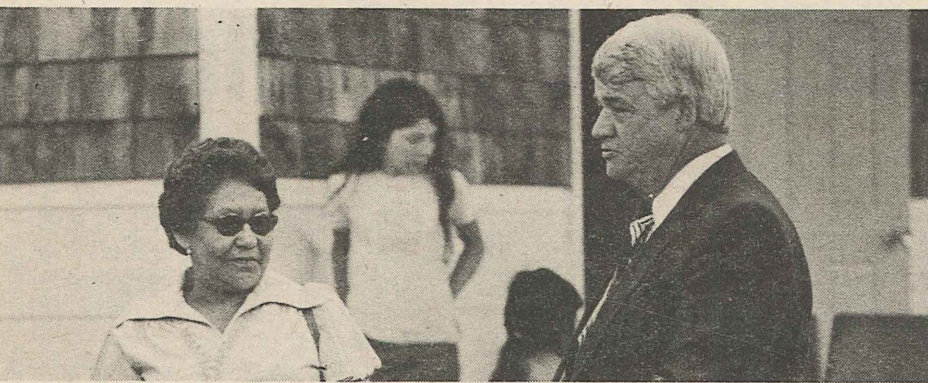
Sous le regard du chef Peter Perro, M. R.D. Brown s'adresse à l'auditoire au cours des cérémonies officielles d'inauguration du bureau et du hall de la bande d'Afton.



Le président de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse, M. Stan Johnson, écoute attentivement M. Maurice Lewis, administrateur de la bande et coordonnateur de projet, qui s'adresse à l'auditoire.



M. R.D. Brown et le chef Peter Perro inaugurent officiellement le bureau et le hall de la bande d'Afton.



Sous le regard de M. Perro, qui vient de lui remettre un présent, M. R.D. Brown adresse ses remerciements.

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur
Howard Bernard

Rédacteur adjoint
Gilbert Oskaboosé

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est rédigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'ils renferment ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'y exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
OTTAWA, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-3131

La Bande Oxford House Loue un Avion Hercules

Cet été, les membres de la bande indienne d'Oxford House, dans le nord du Manitoba, regardaient un avion Hercules, de Lockheed, livrer l'équipement et le matériel indispensables pour réparer leur route communautaire.

C'était la première fois qu'un avion de cette taille était utilisé pour un tel projet. L'avion Hercules, loué par la bande d'Oxford House, a acheminé au total 100 000 livres de matériel et de fournitures, de Thompson jusqu'à cette localité du Nord, inaccessible par route pendant la durée de la construction.

La route communautaire de catégorie 2, d'Oxford House, a 4,5 milles de longueur et permet d'avoir accès aux maisons de la réserve et d'y apporter de l'eau. Comme l'autobus scolaire parcourt cette route quatre fois par jour, c'est surtout pour assurer la sécurité des écoliers que la bande a songé à entreprendre ces travaux de réfection. En effet, la route existante était un sentier raboteux bordé de fondrières et trop étroit pour laisser passer plus d'un véhicule à la fois. Le moindre

écart d'un côté ou de l'autre, et c'était le plongeon dans 4 à 6 pieds d'eau.

Pour améliorer la route efficacement il fallait un gros tracteur (capable de tirer une décapeuse), une pelle rétro-caveuse, des ponceaux et une grosse quantité de gravier et de carburant diesel. La bande d'Oxford House avait déjà un tracteur sur place et elle avait découvert du gravier naturel sur la réserve, mais le reste du matériel devait être acheminé par avion de Thompson.

L'opération a commencé par le chargement, à Thompson, à 12 h 15; la troisième et dernière cargaison a été déchargée à Oxford House à 20h. Le premier chargement, de 42 280 livres, comprenait la pelle rétro-caveuse et 43 barils de diesel. Le deuxième, de 36 500 livres, se composait du tracteur avec sa lame et son bâti. La dernière cargaison, de 28 160 livres, comprenait 8 ponceaux, 20 barils de carburant supplémentaires et 3 000 livres de bois d'oeuvre.

Les travaux de construction sont exécutés par les membres de la bande d'Oxford House et doivent être achevés en octobre 1979.

The do's and don't's of buying turquoise

The gem "turquoise" has been used for ornamentation in America by both the Toltecs and the Aztecs as well as having been used in ancient Egypt.

Among the Aztec and Pueblo Indians, turquoise was used for decoration by inlaying it on wood using a wax or gum as a cement while the Apache Indians prized this gem for its value as a talisman.

Today turquoise is used extensively in the creation of fine pieces of jewelry usually mounted on silver and sold extensively by Indian and non-Indian artists.

Shopping for your own special piece of turquoise jewelry can be an experience which could be rewarding or frustrating depending on what you buy and where you buy it.

The guidelines for buying turquoise are basically the same as those employed in any purchase. Probably the best rule to follow is to patronize an established reputable dealer. These dealers almost always offer the following:

- A reputation for knowledge and honesty regarding his/her merchandise.
- Guarantees his/her merchandise against defects through a refund, exchange or repair policy.
- Will refund or exchange your purchase within a reasonable period of time.
- Will authenticate the origin and quality of the merchandise in writing if you request it.
- Has a repair service for damaged jewelry at a reasonable fee.

Beware of Bargains

- Avoid phony discount sales.
- Avoid buying defective merchandise.
- Disregard ads such as "turquoise blue stone," "silver metal," etc.

Study Before Buying

- Is the design attractive and consistent? All solder joints should be soldered and even. A quality piece will display a solid, long lasting appearance instead of a light, flimsy look.
- What is the quality of the turquoise? It is estimated that no more than ten percent of the mined turquoise is gem quality. (see alternatives).
- Is the turquoise well cut and do they fit snugly in the settings? Check the stone surface for visible scratches and grinding marks.
- Is the setting sterling silver? Beware of nickel silver. Contrary to the name this metal contains little or no silver. Also called German silver.
- The silver should be highly polished and free of any splotchy yellow-brown appearance.
- Is the price consistent with the quality?

Care of Turquoise

Unlike diamonds, turquoise is a rather fragile, porous stone. Repeated exposure to oils, hand creams, suntan lotions, perfumes and detergents can change the color. It is therefore advisable to remove your jewelry while applying these compounds and while washing dishes.

Care of Silver

Sterling silver will tarnish with time.

The environment combined with your body chemistry determines the rate at which your jewelry tarnishes. A jeweler's rouge polishing cloth will keep it bright and shiny. Where there is excessive tarnish, light rubbing with a very fine steel wool followed by the polishing cloth will restore the shine. Silver "dips" or paste polishes should not be used as they may damage the stones and remove the desired oxidation from the cavities.

Handling Your Jewelry

Since turquoise is not as durable as diamonds and sterling silver is relatively soft and will scratch, a good policy is to remove your turquoise jewelry while doing housework,

gardening or other rough work. It is also a good idea to use a protective covering (to avoid scratches) when you store your jewelry in a jewel box.

When putting on your bracelet, remember to roll it on and off the inside of the arm just above the wrist. Always buy a bracelet to fit your arm. Squeezing it to conform to your wrist size may dislodge the stones or cause the silver to develop a crack.

Alternatives to Turquoise

Low grade (below gem quality) turquoise can be treated or stabilized by impregnating it with a transparent plastic material which enhances the color and density. Stones cut from this material usually have a waxy, highly

polished appearance that is too blue.

There are some good features in stabilized turquoise, the main one being a significantly lower cost. Consequently, a large portion of the jewelry on the market consists of this type of stone.

Let The Buyer Beware

Buying strictly because it is "Indian made" is no guarantee that you are getting a quality product. Some of the finest silver and turquoise workers in the world are Indian but this does not mean that they all have the necessary high level of skill and creativity to produce a quality piece of jewelry.

The final choice will be yours. If in doubt, ask before you buy.

New community centre For Grand Rapids Band

This summer the Grand Rapids Indian Band of Manitoba officially opened their new community Civic Centre. Chief Frank Turner officiated at the ribbon-cutting ceremony, attended by Lawrence Whitehead, President, Manitoba Indian Brotherhood; and Henry Wilson, Tribal Chief, Swampy Cree Tribal Council.

Also participating in the ceremony were Russ Tawse, Employment Program Coordinator, Indian and Inuit Affairs; Merv Mattern, Senior Project Officer, Employment Development Branch; Canada Employment and Immigration Commission; Terry Sargeant, MP, Selkirk/Interlake; and Ron McBryde, MLA, The Pas.

The Civic Centre is approximately 9,000 square feet in space and will include the Band's administration offices, C.E.I.C. office, a convenience store, laundromat, and community

hall. Designed as a focal point for community activities, the Centre contains a large foyer which serves as a reception and waiting area for many of the services. It is expected to serve a large tourist trade as well as local residents.

A highlight of the ceremonies was the presentation of a plaque to Patsy Turner in recognition of her contribution to the Centre. Patsy was the project manager during the construction phase and was very instrumental in the funding and construction of the facility. She will be remaining with the Civic Centre for an indefinite period to assist in an overall operational capacity.

The Grand Rapids Band is a community of approximately 300 people located adjacent to the town of Grand Rapids, approximately 425 km north of Winnipeg on Highway 6.

INDIAN COUNTRY NAMES

CHILLIWACK, B.C. — *Indian for "going back up." A band of Chilliwack Indians said they were "going back up" the Fraser River after a visit to the river mouth.*

GASPE, QUE. — *Probably derived from a Micmac word meaning "the end of Micmac lands in the north." Or, from Caspe, a Spanish community from which Basque fishermen came in the 1400's.*

CROWNEST PASS, ALTA. — *From an Indian word meaning "the nest of the crow or raven."*

ECUM SECUM, N.S. — *Indian words of unknown meaning.*

ESQUIMALT, B.C. — *Indian for "the place of gradually shoaling water."*

SOCIAL SERVICES

(continued from page 1)

department will remove Indian children from homes in "life and death situations."

Garson said evidence showed if the children are being neglected "just short of death," nothing is done to protect them.

"In short, if you are a treaty Indian at Little Grand Rapids, you do not get any of the social or welfare services offered (to other Manitobans)," he said.

The provincial government claims the federal government is responsible for treaty Indians, while the federal government claims health services are within provincial jurisdiction, the judge noted.

"All Canadians are subject to both federal and provincial laws — to abide by and benefit from."

Garson said that under the Indian Act, unless otherwise legislated, treaty Indians have the same rights and responsibilities as other citizens.

"Treaty Indians at Little Grand Rapids are being denied services that all other Manitobans receive as a matter of course."

TEST YOUR KNOWLEDGE

1. Shanawdithit, the last of the B died in June 18
2. The J T provides for the free passage of Indian trappers back and forth across the boundary with "their ordinary goods and peltries".
3. The Iroquoian villages of Stadacona and Hochelaga are now the cities of Q and M
4. The T, a southern people of I stock, were expelled from North Carolina in the years 1714-15.
5. In 1821 the N W C merged with the Hudson's Bay Company.
6. The North-West Mounted Police were established in 18
7. Captain George Vancouver arrived on the Pacific Coast in 17
8. In 1671-72 the French built a fort at Cataragui (K) to control the I
9. In 1763, P led the Indian people of the then North-West against the British.
10. The word "script" is excerpted from the word "D"
11. The C family of Indians got this name from the C and means 'pointed skins'.
12. The word E "people dwelling in the shelter" is the S Indians name for themselves.
13. The name K means simply "the people".
14. Father Henri Faraud, a Roman Catholic Oblate, wrote an abridged version of the N T in C
15. The netting on lacrosse sticks was traditionally made of W ... , an O word meaning the small roots of spruce trees.

ANSWERS ON PAGE 12

L'ACHAT DE BIJOUX ORNÉS DE TURQUOISES

La "turquoise" était utilisée pour la parure en Amérique à la fois par les Toltèques et les Aztèques, ainsi que dans l'Égypte antique.

Les Indiens pueblos et aztèques utilisaient la turquoise comme décoration en l'incrustant dans du bois grâce à une cire ou à une gomme servant de ciment, tandis que les Apaches prisait cette pierre comme talisman.

A l'heure actuelle, on emploie surtout la turquoise dans la création de bijoux fins, montés habituellement sur argent et vendus particulièrement par les artistes indiens et non indiens.

L'achat de votre bijou propre de turquoise peut constituer une expérience enrichissante ou frustrante, selon votre choix et l'endroit où vous l'achetez.

Les lignes de conduite pour l'achat de turquoises sont fondamentalement les mêmes que pour tout autre achat. La meilleure règle à suivre est sans doute de faire ses achats chez un marchand de renommée établie. En règle générale, ces marchands offrent tous les services suivants:

- Une réputation d'honnêteté et de connaisseur de sa marchandise.
- Une garantie contre les défauts de la marchandise, par une politique de remboursement, d'échange ou de réparation.
- Le remboursement ou l'échange de la marchandise dans un délai raisonnable.
- La certification d'origine et de qualité de la marchandise par écrit sur demande.
- Un service de réparation des bijoux endommagés à un coût raisonnable.

Gare aux aubaines

- Évitez les fausses ventes à rabais.
- Évitez d'acheter de la marchandise défectueuse.
- Ne tenez pas compte des annonces de "pierre bleue turquoise", de "métal argentifère", etc.

Étude avant l'achat

- Le modèle est-il attrayant et de bonne qualité? Toutes les jointures soudées doivent être unies. Une pièce de qualité aura une apparence solide et durable au lieu d'une apparence légère et délicate.
- Quelle est la qualité de la turquoise? On estime que seulement dix p. 100 de la turquoise extraite est de qualité précieuse. (voir "Au lieu de la turquoise . . .")
- La turquoise est-elle bien taillée et la pierre repose-t-elle de façon solide dans la monture? Vérifier si la surface de la pierre est égratignée et si elle porte des traces de frottement visibles.
- La monture est-elle d'argent véritable et de bon aloi. Il faut éviter l'argent blanc. Malgré son nom, ce métal contient très peu d'argent, s'il y en a. On l'appelle également l'argent d'Allemagne.
- L'argent doit être très bien poli et ne devrait pas être taché de jaune et de brun.
- Le prix est-il conforme à la qualité du bijou?

Soins de la turquoise

Par opposition au diamant, la turquoise est une pierre relativement poreuse et fragile. Les expositions répétées aux huiles, aux lotions pour les mains, aux crèmes solaires, aux parfums et aux détergents peuvent en changer la couleur. Par conséquent, il est préférable d'enlever vos bijoux avant d'utiliser ces produits et de laver la vaisselle.

Soins de l'argent

L'argent véritable ternira avec le temps. L'environnement combiné à la composition chimique de votre corps détermine à quelle vitesse vos bijoux terniront. Le linge de polissage rouge du bijoutier contribuera à conserver son éclat. Lorsque le métal est excessivement terni, il est possible de la frotter avec une laine d'acier très fine et puis avec le linge de polissage pour lui rendre son éclat. Il ne faut pas utiliser les "solutions à argent" ou les cires en pâte car elles peuvent endommager les pierres et enlever l'oxydation désirée des cavités.

Le traitement de vos bijoux

Étant donné que la turquoise n'est pas aussi durable que les diamants et que l'argent véritable est relativement tendre et facile à égratigner, une bonne habitude consiste à enlever vos bijoux en turquoise lorsque vous faites le ménage, le jardinage ou autre travail difficile. Il est également préférable de les placer dans un sac protecteur (afin d'éviter les égratignures) lorsque vous gardez vos bijoux dans une boîte à bijoux.

Lorsque vous mettez et enlevez votre bracelet, n'oubliez pas de le rouler sur l'intérieur du bras juste au-dessus du poignet. Achetez toujours un bracelet de la bonne grandeur pour votre bras. Le fait de le presser pour qu'il se conforme à votre poignet risque d'enlever les pierres ou de briser l'argent.

Au lieu de la turquoise

Il est possible de traiter ou de stabiliser la turquoise à faible teneur (de qualité non précieuse) en l'imprégnant d'une matière plastique transparente pour améliorer sa couleur et sa densité. Les pierres taillées dans cette matière ont habituellement une apparence cirée et très polie et une couleur trop bleue.

La turquoise stabilisée possède plusieurs caractéristiques intéressantes, dont son prix considérablement moins élevé. Par conséquent, une grande partie de la bijouterie offerte sur le marché est faite de ce type de pierre.

L'acheteur averti

L'achat d'un objet parce qu'il est "fabriqué par les Indiens" n'en assure pas la qualité. Certains des orfèvres en bijoux d'argent et de turquoise les plus doués au monde sont des Indiens, mais cela ne signifie pas que tous les Indiens possèdent le niveau élevé d'aptitudes et de créativité nécessaire pour fabriquer une pièce de bijouterie de qualité.

Il vous appartient de faire le dernier choix. Vous avez des doutes? Posez des questions avant d'acheter.

Le nombre d'avocats Indiens grandit

Au cours des années, le Canada a tranquillement mis sur pied une industrie qui a grandi petit à petit. Cette "industrie" ce sont les Indiens de ce pays.

Les avocats non indiens ont amassé des profits avec les Indiens du Canada, grâce au rôle qu'ils ont joué dans les revendications foncières, les causes de droits de pêche, de droits constitutionnels, etc. . . Il semble que maintenant certains de ces profits vont revenir à des avocats indiens.

Cette année, 14 Indiens recevront des diplômes des écoles de droit canadiennes et il semble que les étudiants autochtones réalisent que la connaissance de la loi peut être une arme puissante.

Sharon Venne, vice-président de l'Association des étudiants en droit autochtones estime que cette année, le nombre de diplômés indique que les Indiens s'efforcent de prendre la place qui leur revient dans la société.

D'après Venne, il y a une dizaine d'années, "il y avait seulement trois avocats indiens dans tout le pays.

Maintenant, il y en a à peu près 45, y compris les 14 diplômés de cette année, sans compter les 40 autres qui sont actuellement inscrits dans des facultés de droit dans tout le Canada."

C'est grâce à un cours de préparation au droit, donné à l'Université de Saskatchewan, qu'il y a maintenant plus d'avocats indiens. Ce cours de huit semaines permet aux étudiants indiens de se préparer à entrer dans les facultés de droit, lorsqu'ils sont acceptés sous condition par une université. Les professeurs de ces cours préparatoires recommandent leur admission lorsqu'ils jugent que les étudiants sont aptes à entrer en faculté de droit.

Le secrétaire-trésorier de l'Association, Dave Nahwegahbon, estime qu'il est essentiel que les Indiens s'engagent dans des études de droit. "Même les avocats non indiens les mieux intentionnés ne peuvent effectuer le travail juridique monumental dont ont besoin les Autochtones.

"Si nous n'avons pas plus d'avocats autochtones, a-t-il ajouté, nous

devrons confier nos affaires à d'autres. Très souvent, les avocats non indiens ont fait du bon travail pour nous, mais ils ne pensent pas comme les Indiens et il y a toujours quelque chose qui se perd dans la traduction."

L'un des objectifs de l'Association est d'approfondir le concept de gouvernement indien; c'est un projet qui est beaucoup plus avancé aux É.-U. qu'au Canada. Cela permettrait de donner une place aux Indiens dans les discussions constitutionnelles, d'établir des tribunaux tribaux présidés par des juges indiens et d'élaborer des lois calquées sur la société traditionnelle indienne. En substance, c'est une forme de souveraineté indienne.

La réunion annuelle qui a eu lieu cette année à Vancouver, conjointement avec l'Association des avocats indiens canadiens, portait sur la loi telle qu'elle s'applique aux enfants autochtones. Dans ce domaine, il y a de nombreux problèmes, parmi lesquels le plus important est celui de l'adoption des enfants indiens.

Nahwegahbon dit que l'Association

souhaiterait que l'on accepte les traditions indiennes pour l'adoption des enfants par les grands-parents ou par d'autres parents, plutôt que de placer les enfants dans des familles de non indiens en dehors des réserves.

NOMS INDIENS AU CANADA

RICHIBUCTO (N.B.): mot indien signifiant "vaste baie ou port".

RIMOUSKI (QUÉ.): mot micmac signifiant "l'habitat ou le refuge des chiens"; sans doute fait allusion aux beaux terrains de chasse de la région.

SHEDIAC (N.B.): d'un mot indien signifiant "qui s'avance profondément", par allusion à la configuration de la côte en cet endroit.

SHIPPEGAN (N.B.): d'un mot micmac signifiant "le passage du canard".

Canada's Indians In The Wars



Although there is no complete statistical record regarding Indians and their contributions during the Wars, it is known that the total number of enlistments was more than 4,000.

Of that number, what proportion reached France and England is unknown, nor is there any record of the number of casualties and deaths.

This lack of information is due to two factors: The Department of Mines (at the time Indian Affairs was a branch of that department) had no means of knowing exactly how many Indians enlisted because the "Nominal Rolls" of the battalions did not give this particular information. Also, Indian Agents in many cases had not been able to secure a complete list of those Indians under their supervision who went overseas.

What has been documented is that of 3,090 Indians serving in the Canadian Army during the Second World War, 213 were killed in action or died of wounds and 93 were wounded.

Although the Indian population of all provinces were well represented, Ontario contributed the greatest number of enlist-

ments to the Armed Services with a total of 1,324 men and 32 women.

In all, 72 Indian women went to war in the women's divisions of the three services.

In the wars, voluntary contributions by Indians in both manpower and in money were made from across Canada. When money was not available, contributions in furs and other natural commodities were frequently made to the Red Cross and to the war services.

Throughout the period of the two World Wars and Korea, Indians enlisted voluntarily in the Armed Forces and were represented in every rank from Private to Brigadier.

Indians in Canada contributed amongst the largest percentage of people from any ethnic background as members of the Armed Forces during the two World Wars and Korea. Some of Canada's most outstanding war heroes were Indian people.

(continued on page 5)

Les Indiens Du Canada Au Cours Des Deux Guerres



Bien que nous n'ayons pas de statistiques complètes sur les Indiens et leurs contributions durant les deux guerres mondiales, nous savons que le nombre total de leurs enrôlements se chiffrait à plus de 4 000.

Il nous est cependant impossible de savoir combien se sont rendus en France et en Angleterre, et de plus il n'y a pas de rapport sur le nombre de morts et de blessés.

Ce manque d'informations est dû à deux facteurs: le ministère des Mines (à cette époque les Affaires indiennes faisaient partie de ce Ministère) n'avait pas les moyens de savoir exactement combien d'Indiens s'étaient enrôlés, parce que "l'état nominatif" des bataillons ne fournissait pas ce renseignement. Aussi, les agents pour les Indiens n'ont pas été capables dans plusieurs cas de dresser une liste complète des Indiens sous leur surveillance qui sont allés outre-mer.

Les documents officiels nous rapportent que 3 090 Indiens ont servi dans l'armée canadienne durant la Deuxième guerre mondiale, que 213 ont été tués au front ou sont morts des suites de leurs blessures et que 93 ont été blessés.

Bien que la population indienne de toutes les provinces ait été bien représentée, l'enrôlement des Indiens de l'Ontario a été le plus élevé avec un total de 1 324 hommes et de 32 femmes.

En tout 72 Indiennes sont allées à la guerre dans les divisions féminines des trois services.

Au cours des deux guerres, des contributions volontaires en main-d'oeuvre et en argent ont été apportées par des Indiens à travers le Canada. A défaut d'argent, des dons de fourrures et de denrées naturelles étaient faits fréquemment à la Croix Rouge et au service militaire.

Durant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée, les Indiens s'enrôlaient volontairement dans les forces armées et étaient représentés dans tous les rangs, du simple soldat au brigadier.

Les Indiens du Canada ont incontestablement apporté une des plus importantes contributions en tant que groupe ethnique dans les forces armées durant les deux guerres mondiales et celle de la Corée. Quelques uns comptent même parmi les plus grands héros militaires canadiens.

(suite à la page 5)

CANADA'S INDIANS IN THE WARS

PTE. WILLIAM JACK BRANT

Brant County has many patriotic sons but few have rendered more notable services to the Crown and Canada than the family established by the celebrated Indian Chief Captain Joseph Brant. For six generations his family has served loyally, the cause of the British Empire.

After fighting on the British side in the war of the American Revolution, Joseph Brant led the Mohawk tribe to the Valley of the Grand River near Brantford, Ontario and there stands the settlement of the Indians who remained loyal to the Crown.

The record, covering more than a century and a half, is a long succession of Brants who have served their coun-

try. So too, it is with William Jack Brant, a great-great grandson to the Chief, Joseph Brant, sometimes known as Tyendinaga.

Brant joined the Army at the outbreak of the war and served as a gunner, rifleman and sniper during his commission in the Armed Forces.

Enlisting in the Hastings and Prince Edward Regiment on September 2, 1939 he went overseas almost immediately. He was in France in 1940 just prior to the collapse of that country. The regiment he was serving with made its exit through Brest and then to safety in England. Upon arrival in England his regiment was then sent to aid in the invasion of Sicily.

When interviewed on his return to Canada, he was asked if there was anything which stood out in his memory. He replied, "I had just been made a sniper, while in Italy, and was sent out with a reconnaissance party. I was told there was an enemy hiding in one of the buildings and that I had to get him. He appeared to be sitting, leaning against a wall. This was the first man I actually killed. It took me about twenty minutes to get up the nerve to pull the trigger. I just lay there and contemplated and contemplated."

During his service in the Army, Brant received several campaign medals, including the 1939-45 Star, the Italy Star, the Defence Medal and the Canadian Volunteer Service Medal and Clasp. He was also given the War Medal 1939-45.

In August of 1943, Brant was wounded and sent to a hospital in North Africa. After a recovery of four

months, he rejoined his regiment in Italy and was wounded a second time in May of 1944. "This time," he said, "I didn't know anything for three weeks. The next thing I knew I was back in England."

Brant was married in England. Both his wife and baby son were killed in Eastbourne, Sussex, during a buzz-bomb raid.

He arrived in Canada in December of 1944 on one of the hospital ships and was discharged from the military service because of severe wounds received in combat. When asked how he liked civilian life he said "This civilian life is hard to get used to for a fellow doesn't know just where to start".

From the time he served in the Army, Brant was always ready to fight for his country and his superior officers noted that he was an "energetic, intelligent and dependable person."



GEORGE EDWARD JAMIESON

A full-blooded Indian from the Six Nations Reserve at Ohsweken, Ontario and with no claims to being chief, either elected or hereditary, George Jamieson is a "chief" in his own right and in the eyes of the Royal Canadian Navy.

Chief Petty Officer Jamieson was a veteran of the Battle of the Atlantic and the Korean War and served as a senior instructional CPO in the Torpedo Anti-Submarine School at Stadacona.

Jamieson was born on February 21, 1920 in Toronto where he also grew up. He attended school there and joined the Sea Cadets then entered the pre-war Royal Canadian Naval Volunteer Reserve. Being under-age for normal entry but full of enthusiasm to fight for this country, he was taken on as a bugler though he admitted, "I couldn't blow a note." Later he transferred to the gunnery branch and was among the first group of reserves called to active service in August 1939.

That fall and winter Jamieson served in harbour craft and then began anti-submarine training. He served in various escorts on trans-Atlantic and Coastal convoy duty for most of the war. Seeking a more active part in the war effort and with enough training in the Navy, CPO Jamieson volunteered for active duty in the Pacific Campaign but the war ended before he got transferred.

However, he stayed on in the Navy and when the Korean War broke out Jamieson went with the destroyer "Iroquois" to Korea in 1952 on her first tour of duty. On this assignment he was the TAS (Torpedo Anti-Submarine) instructor on board. On the trip back to Halifax he served as chief Boat Swain's mate as well.

Jamieson later served in other east coast escorts and also was fully qualified as an airborne anti-submarine specialist.

Jamieson, who wears four rows of campaign ribbons was committed to the life of the Navy, and at the end of the war worked as a senior instructional chief in charge of men on the instructional staff. Working in a specialized anti-submarine navy which demands a high degree of skill and proficiency. Jamieson's career took on added significance as his duties ranged from the designing of examinations, the grading of tests and the arrangement of the syllabi for the recruits.

His father is a Mohawk Indian, his mother a Cayuga and they live in rural Ohsweken. He often wonders why the Navy doesn't get more Indian recruits. "They would probably make better sailors than most, because they are so self-reliant," he says.

One of the few Indians who have been strongly involved in Navy life, Jamieson asserts emphatically "you can't beat the Navy."

WILLIAM BELANGER

William Ballanger was awarded the Distinguished Conduct Medal as a result of his service as a stretcher-bearer in the 7th Battalion during a major attack on the German positions near Lens which began on the 15th of August 1917 and continued for several days.

At 4:25 on that morning, the 2nd, 3rd, 4th and 5th Canadian Brigades attacked and captured Hill 70 and the German defences around Cité St. Laurent. In conjunction with this operation a gas attack was successfully launched in the Avion sector and a subsidiary attack west of Lens.

The launching of the main operation was no surprise to the enemy as two hours before the advance began that summer's morning the Germans were sending streams of gas shells into the district around Maroc and the Lens-Béthune Road while a 5.9 mm howitzer was bombarding Loos at intervals of five minutes.

When the British barrage opened, the 7th Battalion went forward into "No Man's Land" at the rear of the 10th Battalion which was to capture the front German line. At first there was a slight mix-up owing to enemy fire but under battle conditions it was soon rectified.

In three days the fighting was the fiercest the Canadian Battalion had experienced up to then. The Germans were in no mood to give up their positions without stubborn resistance and the struggle continued day and night.

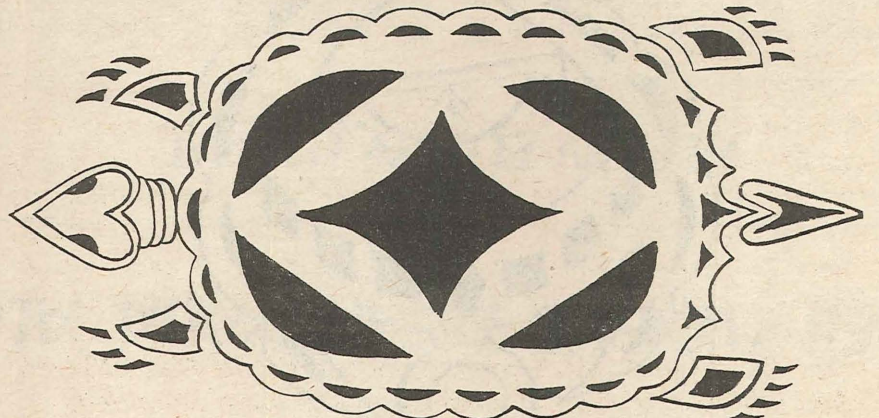
With the 7th Battalion were 16 stretcher-bearers including Ballanger of the Six Nations Reserve, near Brantford Ontario. Out of these 16, two were killed and eleven were wounded as the Germans sniped at them as they worked to carry the wounded off the field.

During these three days and nights Ballanger worked unceasingly rescuing the wounded, dressing their injuries under fire and bringing food and water to them. The area in which he worked was continually subjected to the severest shelling and frequently swept by machine gun and rifle fire.

Several times he was knocked down and partially buried by shell-bursts. At one point, seeing a buddy who had been blinded stumbling along in full view of the enemy who were sniping at him, Ballanger jumped out of the trenches and brought him in, being himself severely wounded while doing so.

Again he went forward about fifty yards in front of the barrage, under very heavy fire from machine guns and snipers, and brought in another wounded man; and later, when the advance posts retired to the line, he braved a storm of enemy fire of every description and brought in a wounded soldier who had been left behind.

It was for these acts, in which he showed absolute disregard for his own safety, that Ballanger earned the award of Distinguished Conduct Medal for saving life under fire.



LES INDIENS DU CANADA AU COURS DES DEUX GUERRES

WILLIAM JACK BRANT

Le comté de Brant compte de nombreux patriotes, mais peu d'entre eux ont rendu d'aussi grands services à la Couronne et au Canada que ne l'a fait la famille du célèbre capitaine, chef indien Joseph Brant. Durant six générations, cette famille a loyalement servi la cause de l'Empire britannique.

Après s'être battu dans les rangs britanniques, à la guerre de la révolution américaine, Joseph Brant a conduit la tribu mohawk dans la vallée de La Grande-Rivière, prêt de Brantford en Ontario, là où demeure la colonie d'Indiens qui sont restés fidèles à la Couronne.

Les annales d'un siècle et demi comptent une longue succession de

Brant qui ont servi leur pays. Il en est ainsi pour William Jack Brant, le fils de l'arrière-petit-fils du chef Joseph Brant, connu aussi sous le nom de Tyendinaga.

Brant s'est engagé dans l'armée dès le début de la dernière guerre et a servi comme canonnière, fusilier et tireur d'élite, au cours de ses campagnes dans les forces armées.

Engagé le 2 septembre 1939 dans le régiment de Hastings et du Prince Édouard, il fut envoyé outre-mer presque immédiatement. Il se trouvait en France en 1940, juste avant la défaite de ce pays. Le régiment dans lequel il servait se replia à Brest puis en Angleterre. Dès son arrivée en Angleterre,

son régiment fut envoyé en Sicile pour participer au débarquement et à l'invasion.

Interviewé à son retour au Canada, on lui demanda quel était son souvenir le plus vivant; il répondit: "Alors que nous étions en Italie, on venait juste de me nommer tireur d'élite, quand on m'envoya en reconnaissance. Je reçus l'ordre de tirer sur un ennemi qui se cachait dans un édifice. Il était assis, appuyé contre un mur. C'était le premier homme que j'allais tuer. Il m'a fallu vingt minutes pour me décider à appuyer sur la gachette. J'étais allongé là, indécis, comme en contemplation."

Au cours de son service armé, Brant a reçu plusieurs décorations, y compris l'Étoile 1939-1945, l'étoile d'Italie, la médaille de la défense et la médaille du Service des volontaires canadiens avec barrette. On lui remit aussi la médaille de la guerre 1939-1945.

En août 1943, Brant fut blessé et envoyé dans un hôpital d'Afrique du

Nord. Lorsqu'il fut guéri, quatre mois plus tard, il rejoignit son régiment en Italie et fut blessé de nouveau en mai 1944. "Cette fois, dit-il, j'ai été sans connaissance pendant trois semaines et me suis retrouvé en Angleterre."

Brant se maria en Angleterre. Sa femme et leur bébé furent tués à Eastbourne, dans le Sussex, au cours d'un bombardement.

Il arriva au Canada en décembre 1944 dans un navire hôpital et fut démobilisé à cause de graves blessures qu'il avait reçues au combat. Quand on lui demanda s'il aimait la vie civile, il répondit: "Il est difficile pour un gars de s'habituer à la vie civile, quand il ne sait pas par quel bout la prendre."

Au cours de son service dans les forces armées, Brant était toujours prêt à se battre pour sa patrie, et ses officiers supérieurs ont noté qu'il était "un homme énergique, intelligent et sur qui on peut compter."



GEORGE EDWARD JAMIESON

Indien du sang de la réserve des Six Nations, à Ohsweken (Ontario), et ne prétendant nullement au titre de chef, par voie d'élections ou héréditairement, George Jamieson est un "chef", de plein droit et aux yeux de la Marine royale canadienne.

Le Premier maître Jamieson est un vétéran de la Bataille de l'Atlantique et de la guerre de Corée, et il a servi, à titre de principal Premier Maître instructeur, à l'École de torpilles anti-sous-marines, de Stadacona.

Né le 21 février 1920 à Toronto, où il a passé son enfance et fait ses études, George Edward Jamieson est ensuite entré dans les Cadets de la Marine, puis dans la réserve volontaire de la Marine royale canadienne, avant la guerre. N'ayant pas l'âge réglementaire pour s'enrôler, mais débordant d'enthousiasme pour lutter pour son pays, il fut engagé comme clairon, bien qu'il admette n'en avoir pu jouer une seule note. Il fut par la suite transféré à l'artillerie et fit partie du premier contingent de réservistes appelés au service actif, en août 1939.

Au cours de l'automne et de l'hiver suivants, George Edward Jamieson fut affecté au bâtiment flottant et commença ensuite sa formation anti-sous-marine. Pendant la presque totalité de la guerre, il servit dans diverses escortes affectées au convoi côtier et transatlantique. Voulant participer davantage à la guerre et possédant une formation suffisante dans la Marine, le Premier maître Jamieson se porta volontaire pour le service actif dans la Campagne du Pacifique, mais la guerre se termina avant son transfert.

Cependant, il resta dans la Marine

et, lorsqu'éclata la guerre de Corée, George Edward Jamieson fut envoyé en Corée en 1952, à titre d'instructeur de torpilles anti-sous-marines à bord du destroyer *Iroquois*, qui en était à son premier tour de service. Pendant le voyage de retour vers Halifax, il fut l'adjoint du maître de bord Swain.

Par la suite, George Edward Jamieson fut affecté à d'autres escortes de la côte est et devint un spécialiste anti-sous-marin aéroporté entièrement qualifié.

Le Premier maître Jamieson, qui porte quatre rangées de galons, s'est entièrement dévoué à la Marine et, à la fin de la guerre, a travaillé comme principal instructeur chef responsable de membres du personnel d'instruction. Travaillant dans un secteur de la Marine spécialisé dans les opérations anti-sous-marines, ce qui demande une extrême compétence, le Premier maître Jamieson donna un tournant important à sa carrière lorsque ses fonctions passèrent à la conception et à l'annotation d'examen, ainsi qu'à la rédaction de programmes sommaires pour les nouvelles recrues.

Les parents de George Edward Jamieson, dont le père est Mohawk et la mère Cayuga, habitent la région d'Ohsweken. Il se demande souvent pourquoi la Marine n'engage pas davantage de recrues indiennes. Selon lui, les Indiens feraient probablement de meilleurs marins que la plupart des Blancs, "parce qu'ils sont très sûrs d'eux".

Faisant partie des rares Indiens qui se soient engagés à fond dans la vie de la marine, le Premier maître Jamieson déclare avec énergie: "Rien ne vaut la Marine".

TOMMY PRINCE

La bravoure de Thomas George Prince au cours de la Seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée en fait l'ancien combattant indien le plus décoré du Canada. Né dans une tente à Petersfield, au Manitoba, Prince, le petit-fils du fameux chef indien saulteux, Péguis, servit au cours de la Seconde guerre mondiale dans l'unité spéciale canado-américaine connue sous le nom de *Devil's Brigade* (la brigade du diable).

Combattant contre les Allemands et les Italiens au cours de la Seconde guerre mondiale, Prince se rendit en Grande-Bretagne, aux États-Unis, aux Îles Aléoutiennes, de même que dans le centre de la Méditerranée et le sud de la France. Il s'est aussi battu dans la guerre de Corée, contre les Chinois et les Nord-Coréens et fut décoré de dix médailles, y compris la médaille militaire "pour sa conduite noble et remarquable au front" ainsi que la Croix d'argent des États-Unis.

Parmi les médailles et décorations qu'il reçut durant la Seconde guerre mondiale, on compte l'étoile d'Italie, l'étoile France-Allemagne, la médaille de la défense, la médaille du Service volontaire canadien et l'Étoile d'argent canadienne.

Prince remporta sa médaille militaire au cours de son exploit contre l'ennemi près de Littoria en Italie. Le 8 février 1944, le Sergent Prince, combattant seul, rampa sur 1 500 verges derrière les lignes ennemies, déroulant un fil téléphonique à la faveur de l'obscurité, jusque dans une maison de ferme en territoire occupé par l'ennemi, et dans laquelle il installa et maintint un poste d'observation d'artillerie durant 24 heures consécutives. De là, il pouvait observer les positions de l'artillerie ennemie qui n'étaient pas visibles depuis les premières lignes alliées, et se trouvait en même temps responsable de la destruction complète, par l'artillerie alliée, de quatre de ces positions ennemies qui causaient des dommages considérables aux troupes alliées et à leur matériel.

Au cours de ces 24 heures d'observation, la ligne téléphonique de Prince fut à un moment coupée par les obus ennemis. Faisant appel à sa propre

ingéniosité, il se déguisa en paysan italien portant une houe sur l'épaule et, directement sous le nez de l'ennemi, alla réparer la ligne pour rétablir la communication de son poste d'observation. Son courage et son mépris total du danger remplirent d'admiration ses camarades et son unité.

Deux fois décoré pour sa valeur par le roi George VI, Prince regagna son pays natal après la guerre pour entreprendre une autre campagne, cette fois pour les droits des Autochtones. Cependant, il ne tarda pas à se réengager pour la guerre de Corée en disant: "Je devais quelque chose à mes amis qui sont morts." La durée de son service au cours de cette guerre fut de quatre ans, du 14 août 1950 au 30 septembre 1954 période durant laquelle il servit dans le 2^e bataillon d'infanterie légère canadienne de la princesse Patricia, ainsi que dans le 3^e bataillon de la même unité.

Au cours de la guerre de Corée, Prince fut décoré de la médaille de Corée et de la médaille du Service des Nations-Unies, mais une rafale de mitrailleuse qui estropia ses jambes d'une façon permanente mit fin à sa carrière militaire.

Prince, qui à cause de ses blessures de guerre ne pouvait obtenir un emploi permanent, travailla pour un service volontaire de Winnipeg comme aide à temps partiel. Bien que blessé de guerre, Prince fit preuve de courage et de dévouement lorsqu'en 1955 il sauva un homme qui se noyait dans la rivière Rouge à Winnipeg, ceci au risque de sa vie.

Le Sergent Prince fut honoré en 1975 par un témoignage spécial et une citation de l'Infanterie légère canadienne de la princesse Patricia.

Tommy Prince mourut le samedi 26 novembre 1977 à l'âge de 62 ans et fut inhumé avec tous les honneurs militaires convenant à un héros de guerre canadien.



CANADA'S INDIANS IN THE WARS

PTE. HURON ELDON BRANT

Huron Eldon Brant was born on the Tyendinaga Indian Reserve near Deseronto, Ontario on December 30, 1909. In school he was an average student but excelled in the game of lacrosse and loved the sport of boxing.

At the outset of the war Brant enlisted with the Hastings and Prince Edward Regiment as a private and after a brief training period in Canada, went to Europe with his regiment.

While in the Armed Forces, Brant served in England, Italy and throughout continental Europe. During his term in the service, several campaign medals including the 1939-45 Star, the Italy Star, the Defence Medal, the War Medal and the Canadian Volunteer Service Medal and Clasp was awarded to him.

He enjoyed the life that the army provided and although wounded several times, Brant continued to fight with

unquestionable loyalty for his country.

On September 25, 1943, Brant was awarded the Military Medal for bravery in action following the Battle for Gramiciele in June 14, 1943.

During the course of this battle, Brant distinguished himself for his prompt and courageous attack with his Bren Gun on an enemy force of approximately thirty men inflicting severe casualties. Brant totally disregarded his own personal safety in the face of very heavy enemy fire and made possible the killing or capturing of that enemy force.

Brant was a foremost soldier in the Army until he was shot while in action in Italy. He died on October 14, 1944 giving his life defending the cause of his country.

Brant was buried at the Cesna British Empire Cemetery, Cesna, Italy.

PTE. CHARLES NAHWEGEZHNIK

Charles Nahwegezhnik served as a rifleman with the Queen's Own Rifles and during his period of service was responsible for the capture and death of seventy-three enemy soldiers.

Born on June 17, 1918 in Sheguiandah, Ontario, Nahwegezhnik served for a time with the Sault St. Marie Sudbury Regiment and from this regiment was attached to the Canadian Army Trade School at Hamilton. Here he served in the capacity of private until he was ordered to battle in Europe.

He served in Canada with the Active Military from 1941 to 1943, then was transported to England where much of his term was in the duty of special guard attached to Canadian Intelligence. He was sent to Europe on August 17, 1944, where he served in the Western European Theatre of war as a rifleman.

During his term in the Armed Forces, Nahwegezhnik gathered several decorations and awards. He was awarded the 1939-45 Star, the France-Germany Star, the Defence Medal, the War Medal and the Canadian Volun-

teer Service Medal with Clasp. During this time he was wounded several times but each time he returned to the front lines.

He was raised on his father's farm on Manitoulin Island with his two brothers and sister. His father looked after the farming alone due to the death of his mother while he was quite young. He was also a member of the Sheguiandah Band of Indians of the Manitoulin Island Agency and was vocal in native affairs before joining the armed forces.

While serving in Holland in the latter part of 1944 and early 1945, Nahwegezhnik was a vital member of his division and was reportedly very responsive and energetic in taking part in actual combat in the front lines. It was here in 1945 that he was seriously wounded while holding a position. He was taken to the military hospital where he died two days later of that injury, giving his life in the service of his country. For his valour on the battlefield, he was post humously awarded the Military Medal in June of 1945.



LT. DAVE GREYEVES

Dave Greyeyes was one of the few officers in the Canadian Army who is of Indian blood. He left his grain farm near Leask, Saskatchewan in June of 1940 to enlist in the Canadian Army in the ranks of a reconnaissance unit. He then joined the Saskatoon Light Infantry at the outbreak of war and went overseas as a private.

A member of the Cree tribe from the Muskey Lake Reserve in Northern Saskatchewan, Greyeyes came from a large family. A brother, William, served in the coastal artillery. Another brother served with the Canadian engineers until his discharge and a sister, Mary served overseas with the Canadian Women's Army Corps.

Greyeyes went overseas the same year he enlisted and was posted in Britain on the instructional staff of his unit. A trained infantry officer in machine gun and rifle, he rose from private to sergeant while performing his duties in Britain.

He returned to Canada in 1943 where he attended an officers training school at Gordon Head, studying for a

commission in the Army. After successfully completing this course, he went back to Britain, this time a full Lieutenant in July, 1943.

During his stay in the Army, Greyeyes was an Infantry machine gun and rifle instructor and also a platoon commander in the actual war zone. He also served as an Infantry Battalion Intelligence Officer with the Army of Occupation.

As well as serving in Britain, he served in the Central Mediterranean Area and Continental Europe.

His decorations and awards during his service period are varied as they include the Greek Military Cross, 1939-45 Star, the France and Germany Star, the Defence Medal and the Canadian Volunteer Service Medal.

At the end of the war, Greyeyes returned to Canada and stayed in the army until his release in 1959. For a time he worked for the Department of Indian Affairs and Northern Development in Ottawa but eventually returned to farming, a passion he cultivated in his youth. He presently lives on a farm in Prince Albert, Saskatchewan.

FRANCIS MISINISHKTEWE

Early in 1917, the Canadian Corps, which formed the right flank of the First British Army, began preparations for the capture of Vimy Ridge. This was the most formidable position in Northern France and had been in the possession of the Germans since the first months of the war. It formed the pivot of the German defensive line, a bastion of great natural strength which had been strengthened by an intricate system of defence works.

The ridge itself was honeycombed by dugouts and subterranean passages, the slopes seamed with trenches and wire entanglements and these defences were still further elaborated by a number of fortified villages and strongpoints — Thélus, Farbus, La Folie Farm, Hill 145 and the Pimple — each a fortress in itself.

On the Canadian Front the objectives were four in number each making a successive stage in the operation and co-ordinated with the plan of the adjoining Corps to the South. By the morning of April 9, 1917 the bombardment had accomplished its work of destruction and the rolling barrage opened at 5:30 a.m. while the attacking wave of the Canadian divisions swept forward.

In the fighting of the Battle of Vimy Ridge, the Canadian divisions managed to secure that objective but at the cost of many thousands of lives. Misinishktewe survived the battle only because of a combination of extreme luck and courage.

In that assault was Misinishktewe, referred to by his army friends as "Bolt of Lightning" for his agility not only in mind, but a physical trait that helped him survive the Battle of Vimy.

An Indian from the Sheguiandah Reserve in northern Ontario, Misinishktewe fought bravely during the assault on Vimy Ridge before being wounded. He later recalled how he spoke in his native tongue through the communications system in operation at this time to one of his Indian compatriots at the other end which thoroughly confused German intelligence who were attempting to monitor the line.

For his service to his country and his contribution in the Vimy Raid, Misinishktewe was awarded the Canadian Military Medal. He was also awarded the Cross of St. George for his contribution to the defeat of the enemy. This award is the most prized of Russian Orders and was founded on the 26th of November, 1769 by the Empress Catherine. It was awarded only for conspicuous bravery and could be compared with the Victoria Cross or the American Medal of Honour.

In July 1966, some 34 World War One veterans, survivors of the Battle of Vimy Ridge, were honored at a banquet held by the Little Current Branch of the Canadian Legion Association. Each was presented with a special lapel pin depicting the Vimy Memorial and inscribed with the words "Vimy Veterans".



LES INDIENS DU CANADA AU COURS DES DEUX GUERRES

HURON ELDON BRANT

Huron Eldon Brant est né le 30 décembre 1909 dans la réserve indienne de Tyendinaga, près de Deseronto en Ontario. A l'école, il était un étudiant moyen, mais il excellait dans le sport de la crosse et aimait la boxe.

Lorsque la guerre éclata, Brant s'engagea dans le régiment de Hastings et du Prince Édouard, comme simple soldat et après une courte période d'entraînement au Canada, il partit pour l'Europe avec son régiment.

Durant cette période, Brant a servi en Angleterre, en Italie et à travers l'Europe continentale. Les services qu'il a rendus lui ont valu plusieurs décorations dont, l'Étoile 1939-1945, l'étoile d'Italie, la médaille de la Défense, la médaille de la Guerre et la médaille du Service des volontaires canadiens avec barrette.

Brant a aimé sa vie dans l'armée et bien qu'il fut blessé à plusieurs repri-

ses, il continua à se battre avec une loyauté indéfectible pour son pays.

Le 25 septembre 1943, Brant fut décoré de la Médaille militaire de bravoure pour fait de guerre, à la suite de la bataille de Grammichele le 14 juin 1943.

Au cours de cette bataille, Brant, armé de son fusil Bren, s'est distingué par son attaque courageuse et rapide d'un groupe ennemi d'une trentaine d'hommes auquel il infligea de lourdes pertes. Oubliant totalement sa propre sécurité, Brant, sous la fusillade nourrie de l'ennemi, aida à détruire ou à capturer tous les soldats ennemis.

Brant fut un grand soldat jusqu'au moment où il fut tué au combat en Italie. Il mourut le 14 octobre 1944 en donnant sa vie pour défendre la cause de sa patrie.

Il a été inhumé au cimetière de l'Empire britannique de Cesna en Italie.

CHARLES NAHWEGEZHİK

Charles Nahwegezhik a servi comme fusilier avec les Fusiliers de la Reine et ses états de service indiquent qu'il a été responsable de la capture ou de la mort de 73 soldats ennemis.

Né le 17 juin 1918 à Sheguiandah en Ontario, Nahwegezhik a appartenu pendant un certain temps au régiment de Sault Sainte-Marie Sudbury, puis fut envoyé à l'école militaire canadienne de Hamilton. Là, il servit comme simple soldat jusqu'à son départ pour le front en Europe.

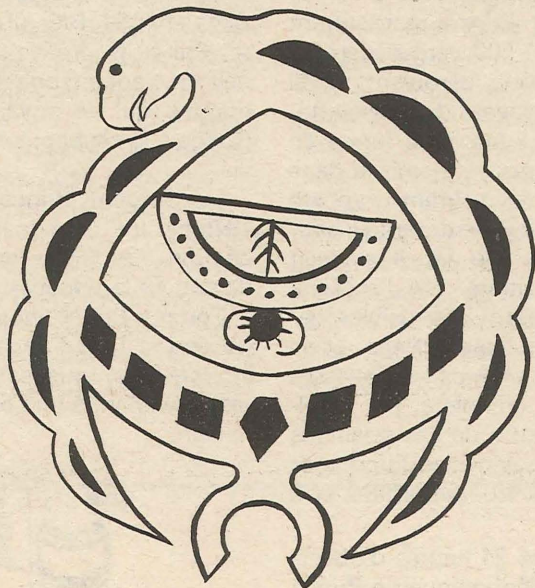
Son service militaire actif au Canada dura de 1941 à 1943, puis il fut transféré en Angleterre comme garde spécial affecté aux Services secrets canadiens. Puis, le 17 août 1944, il fut envoyé sur les champs de bataille de l'Europe de l'Ouest comme fusilier.

Au cours de sa carrière militaire, Nahwegezhik reçut plusieurs décorations et récompenses, dont l'Étoile de 1939-1945, l'étoile France-Allemagne, la médaille de la Défense, la médaille de la Guerre et la médaille du Service des volontaires canadiens avec barrette. Durant cette période, il fut blessé à

plusieurs reprises mais chaque fois il retourna en première ligne.

Nahwegezhik fut élevé à la ferme de son père, dans l'île Manitoulin, avec ses deux frères et sa soeur. Son père s'occupait de la ferme tout seul, car sa mère était morte alors que Charles était tout jeune. Il était aussi membre de la bande indienne Sheguiandah de l'île Manitoulin et il participait activement aux affaires autochtones avant de se joindre aux forces armées.

Alors qu'il servait en Hollande, à la fin de 1944 et au début de 1945, Nahwegezhik fut un soldat remarquable dans sa Division, toujours disponible et très énergique lorsqu'il prenait part au combat en première ligne. C'est là qu'en 1945 il fut gravement blessé alors qu'il tenait une position. Il fut envoyé à l'hôpital militaire où il mourut de ses blessures deux jours après, donnant sa vie au service de sa patrie. Pour sa valeur et sa bravoure sur le champ de bataille, il reçut une décoration postume, la Médaille militaire, en juin 1945.



DAVE GREYEYES

Dave Greyeyes fut l'un des rares officiers de sang indien dans l'armée canadienne. Il quitta sa ferme de céréales, près de Leask en Saskatchewan en juin 1940, pour s'engager dans l'armée canadienne dans les rangs d'une unité de reconnaissance. Il se joignit par la suite à l'infanterie légère de Saskatoon au début de la guerre et fut envoyé outre-mer comme simple soldat.

Membre de la tribu crise de la réserve du lac Muskey dans le nord du Saskatchewan, Greyeyes était issu d'une famille nombreuse. L'un de ses frères, William, a servi dans l'artillerie côtière et un autre, dans le génie militaire canadien jusqu'à sa démobilisation; une de ses soeurs a également servi outre-mer dans le corps des femmes des forces armées canadiennes.

Greyeyes fut envoyé outre-mer la même année de son engagement et fut posté en Angleterre comme instructeur de son unité. Il reçut une formation d'officier d'infanterie spécialisé dans les mitrailleuses et les carabines, et fut promu de simple soldat au grade de sergent au cours de son service en Angleterre.

Il retourna au Canada en 1943 afin de suivre le cours de l'école d'officier à Gordon Head pour obtenir son brevet

d'officier. Après avoir terminé son cours avec succès, il retourna en Angleterre, en juillet 1943, cette fois avec le grade de lieutenant.

Au cours de sa carrière militaire, Greyeyes a été instructeur pour la mitrailleuse et la carabine dans l'infanterie, ainsi que commandant de peloton dans la zone d'opération. Il a aussi été officier de renseignement de bataillon d'infanterie dans l'armée d'occupation.

Il a servi en Grande Bretagne, dans la région méditerranéenne centrale et en Europe continentale.

Les décorations qu'il a reçues au cours de la guerre comprennent : la Croix militaire grecque, l'Étoile 1939-1945, l'étoile France-Allemagne, la médaille de la Défense et la médaille du Service des volontaires canadiens.

A la fin de la guerre, Greyeyes retourna au Canada et demeura dans l'armée jusqu'à sa démobilisation en 1959. Il travailla pendant un certain temps pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada à Ottawa, puis il retourna à la vie de fermier, passion qu'il entretenait depuis sa tendre enfance. Il vit actuellement dans sa ferme de Prince-Albert en Saskatchewan.

FRANCIS MISINISHKTEWE

Au début de 1917, le Corps expéditionnaire canadien, qui formait l'aile droite de la première armée britannique (First British Army), commença les préparatifs pour la prise de la crête de Vimy. Il s'agissait de la position la plus redoutable du nord de la France; elle était aux mains des Allemands depuis les premiers mois de la guerre. Elle constituait le pivot de la ligne de défense allemande et un réseau compliqué de fortifications renforçait la grande puissance naturelle de ce bastion.

La crête elle-même était criblée de casemates et de passages souterrains, et ses pentes étaient couvertes de tranchées et d'un réseau de barbelés; à ces ouvrages de défense s'ajoutait un grand nombre de villages fortifiés et de places fortes, dont Thélus, Farbus, La Jolie Ferme, la Colline 145 et le Mamelon, chacun constituant une petite forteresse.

Sur le front canadien, il y avait quatre objectifs, formant chacun une étape de l'opération, coordonnée au plan du Corps voisin, au sud. Le matin du 9 avril 1917, les bombardements avaient accompli leur oeuvre destructrice et le barrage roulant avait été ouvert à 5h30, pendant l'offensive des divisions canadiennes.

Dans le feu de la Bataille de Vimy, les divisions canadiennes parvinrent à atteindre leur objectif, mais au prix de milliers de vies. Francis Misinishktewe survécut à cette bataille grâce à son courage et à sa chance inouïs.

Au cours de cet assaut, Francis fut

surnommé l'"Éclair" par ses compatriotes, à cause de sa vivacité d'esprit et de son agilité, qui, alliées à son endurance lui permirent de survivre.

Indien de la réserve de Sheguiandah, dans le nord de l'Ontario, Francis Misinishktewe se battit bravement au cours de l'assaut de la crête de Vimy, avant d'être lui-même blessé. Il a plus tard raconté qu'il s'entretenait dans sa langue avec un de ses compatriotes indiens, ce qui sema la confusion dans les services de renseignements allemands, qui essayaient de surveiller le réseau de communications de l'époque.

Francis Misinishktewe a reçu la médaille militaire pour les services rendus à la patrie et sa participation à l'assaut de Vimy, ainsi que la Croix de Saint Georges pour sa contribution à la défaite de l'ennemi. Cette dernière décoration est la plus convoitée de l'Ordre de Russie et a été créée par l'impératrice Catherine, le 26 novembre 1769. Elle n'était accordée que pour des actes de bravoure insignes et peut se comparer à la Croix de Victoria ou à la médaille d'honneur des États-Unis.

En juillet 1966, quelque 34 anciens combattants de la Première guerre mondiale, survivants de la Bataille de Vimy, ont assisté à un banquet donné en leur honneur par la section de Little Current de la Légion canadienne. Chacun d'eux y a reçu une épingle commémorant la Bataille de Vimy et portant les mots "Vimy Veteran" (vétérans de Vimy).

CANADA'S INDIANS IN THE WARS

SGT. TOMMY PRINCE

Thomas George Prince's bravery in the Second World War and the Korean "conflict" made him Canada's most-decorated Indian war veteran. Born in a tent at Petersfield, Manitoba, the grandson of the famed Saulteaux Indian Chief Peguis, Prince served in the Second World War with the special Canadian-American unit known as the Devil's Brigade.

Fighting against Germans and Italians in the Second World War, Prince's area of service included Britain, the United States, the Aleutian Islands, the Central Mediterranean Area and Southern France. He also fought in the Korean War against the Chinese and North Koreans and in total Prince was awarded ten medals, including the Military Medal "for gallant and distinguished conduct in the field" as

well as the United States Silver Cross.

Among the medals and decorations he was awarded during the Second World War, Prince received the Italy Star, the French and German Star, the Defence Medal, the Canadian Volunteers Service Medal and the Canadian Silver Star.

Prince was awarded the Military Medal as a result of his action against the enemy near Littoria, Italy. On the 8th of February 1944, Sgt. Prince, acting alone, crept 1,500 yards behind enemy lines and under cover of darkness ran a telephone wire to a farmhouse in enemy-held territory in which he established and maintained an artillery observation post for 24 consecutive hours. From his vantage point Prince was not only able to observe enemy artillery emplacement invisible

from the Allied Front Lines, but was also directly responsible for the complete destruction by artillery of four such enemy positions which were causing considerable damage to allied troops and material.

At one point in his 24 hour watch, Prince's communication lines were cut by enemy shells. Using his own ingenuity, he disguised himself as a hoe-carrying Italian peasant and under direct enemy observation, went out to repair the line to re-establish contact for target observation. This courage and utter disregard for personal safety was an inspiration to his comrades and to his unit.

Twice decorated for valour by King George VI, Prince returned home from the Second World War to fight yet another campaign, this time for native rights. However, he soon reenlisted for the Korean War saying, "I owed something to my friends who died." His length of service during this war was from August 14, 1950 to September 30, 1954 in which he served in the 2nd Battalion Princess Patricia's Canadian

Light Infantry as well as the 3rd Battalion of the same unit.

During the Korean War, Prince was awarded the Korean Medal and the United Nations Service Medal but his military career was halted by a burst of machine gun fire that permanently crippled his legs.

Prince, whose war injuries kept him from obtaining a full-time job worked at a Winnipeg Volunteer Service as a part-time helper. Although injured as a result of the war, Prince's courage and dedication to human life was again observed when in 1955 he pulled a drowning man from the Red River in Winnipeg at considerable risk to his own life.

Sgt. Prince was honoured in 1975 with a special salute and citation from the Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

Tommy Prince died on Saturday, November 26, 1977 at the age of 62 and was buried with full military honours as befitting a Canadian war hero.

An analysis of Indian realities in Canada

by Régent Grégoire Sioui,
representative of Quebec on the
National Steering Committee of the
Cultural/Educational Centres

The population and the territory

A population of about 300,000 registered Indians inhabit 2,196 "reserves" in which live the Indian bands, disseminated throughout Canada. These lands comprise approximately 6,369,612 acres and are reserved for Indians, in the meaning of the Indian Act; they represent about 0.04% of their ancient territories. Inside these reserves, the transmission of the patrimony is principally ensured by the men and partly by the women, Indian or not, who marry Indian men.

This system has succeeded to preserve the survival of the tribal communities, or bands, that compose the tribes that have survived. The general exclusion of the Metis and the total exclusion of the women who marry non-Indians and of their children, and the emergence of these people as organized pressure groups, very sharply bring back today to the forefront, the difficult problem of integration, necessary to the evolution of the Canadian people. It is a matter of native nationalism, intent on demonstrating itself, and that only the tribes can legitimate.

Government

The Indians don't have a government. On a national scale, the Department of Indian Affairs is responsible for them: their education, their social and economic development and their lands. The band councils are the only political entity that is factually elected by an Indian band and this is made through a local election by absolute majority. However, the councils do not govern: they administer on behalf of the Department, in conformity with the funds received from this Department, which remains always responsible.

This administrative extension is subject to reductions according to the terms of the Indian Act or still, to the degree of development of a band. In fact, only a political management that is concerned with social equality and cultural preservation, should be inherent to this native administration which re-elects itself every two years.

This phenomenon of political administration may be thought satisfactory as a band council appears to be benefitting from the attributes and powers of a third level of government, but in reality however, numerous themes of the public and social orders are left outside of the political discourse of Indian administration, because they have, like the bands, been the objects of a historical cautioning.

Often, the provincial governments tackle the problem in a humanitarian way, but their methods are sometimes unskilled and precipitated. Naturally, they suffer from the fact that the integrity of their territoriality and authority is not complete.

Indian Organizations

The emergence of Indian organizations has given birth to an Indian political network which is parallel to the governmental organization of the country. Besides the Cree Regional Authority of North-Western Quebec, this province has another regional organization which represents approximately 10,000 people. Habitually, each province has its organization and its president. The National Indian Brotherhood constitutes the Indian federal "power", or rather, the central representative dealing with the Minister.

The importance of these organizations is very relative, being dependent on the provinces or even the regions in which they operate. The personnel of these institutions is competent, though also very motivated.

All these organizations are political, but their goals are often different. Certain ones try to assume responsibility and to improve departmental pro-

grams such as education; others dream of taking over the Department itself by assault while finally, the most optimistic feel ready to tax the Indians, impose their jurisdiction and exercise their power.

These organizations are firmly involved with culture and with the defense of the aboriginal rights and negotiated rights (Treaty Rights), mostly in regards to land, hunting, fishing and development projects. They have opened the door to agreements with provinces, which agreements, when they occur, have to be approved by the Minister responsible for the Indians.

No organization has its chief, president or representative elected by direct voting. Habitually, an administrative council composed of council chiefs nominates the staff and entrusts it with the responsibility of managing the current affairs and the special issues which may be of great importance to the immediate future of the Indian people itself. Generally, each organization has its own periodical newspaper or review, but even though there is a stress on consultation and the diffusion of information in the reserves, a considerable gap between the population and the organizations, is created.

The goals aimed at by the organizations correspond well enough to the needs of the people of the reserves, but the results correspond to the budgets made available by governmental bodies.

Socio-economic situation

The rise of social problems, of delinquency and of the economic under-development is in proportion to the deterioration of the quality of traditional life.

The efforts made to improve the socio-economic situation and the methods considered are the product of a sophisticated bureaucracy, much more progressive than the Indian population.

Although many reserves are now conventionally developed, never has this evolution taken root in the political will of the people.

Due to several factors, such as regional and demographic disparities and the refining of human relations, the long assimilation process should no longer be counted on. Nevertheless, this does not mean that there exist fast solutions. The truth is quite to the opposite.

Conclusion

In these times of discussion on the revision of the Indian Act and of the Canadian Constitution, it is important as well to determine the origin of the aboriginal rights. They have been instituted by the British North America Act, by the Treaties and by the federal government, but they are above all the rights that the Creator has given to each people and that are intrinsic to them in order that they assume their primary responsibilities and accomplish their political duties.

For the preservation of original values, it is dangerous to let believe that these rights are founded on privileges, exemptions and dispensations and that they spring from discrimination or distinction.

Before he can hope to be able to accede to some well-founded authority, the Indian of Canada must prove himself to be capable of doing a retrospective analysis of the condition of his people, of determining what have been the principal causes of his alienation, of proposing a consequential jurisdiction and manage so that the nation-state may have the chance of drawing its legitimacy from the recognition of its roots.



LES INDIENS DU CANADA AU COURS DES DEUX GUERRES

WILLIAM BELANGER

William Ballanger a été décoré de la médaille de conduite distinguée pour ses services de brancardier dans le 7^e Bataillon, au cours d'une attaque importante des postes allemands situés près de Lens, qui débuta le 15 août 1917 pour se poursuivre pendant plusieurs jours.

À 4h25, ce matin-là les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e brigades canadiennes attaquèrent et prirent la Colline 70, ainsi que les fortifications allemandes autour de Cité St-Laurent. Conjointement avec cette opération, une attaque aux gaz fut lancée avec succès contre le secteur de l'aviation, ainsi qu'une attaque secondaire à l'ouest de Lens.

Le lancement de l'opération principale ne surprit nullement l'ennemi, car deux heures avant le début de cette avance, les Allemands avaient envoyé des obus à gaz dans le district situé

entre Maroc et la route reliant Lens-Béthune, pendant qu'un obusier de 5,9 mm bombardait Loos toutes les cinq minutes.

Lorsque s'ouvrit le barrage britannique, le 7^e Bataillon s'avança dans le "no man's land", à l'arrière du 10^e Bataillon, qui devait capturer le front allemand. Au début, il y eut un peu de confusion à cause du tir ennemi, mais, au cours de la bataille, la situation se rectifia rapidement.

Trois jours plus tard, la bataille était plus féroce que ce qu'avait connu le Bataillon canadien jusqu'alors. Les Allemands n'étaient aucunement disposés à abandonner leurs positions sans une résistance acharnée, et le combat se poursuivit jour et nuit.

Le 7^e Bataillon comptait 16 brancardiers, dont William Ballanger, de la réserve des Six Nations, près de Brant-

ford (Ontario). Deux de ces brancardiers furent tués et onze autres furent blessés pendant qu'ils transportaient les blessés hors du champ de bataille.

Pendant ces trois jours et ces trois nuits, William Ballanger ne cessa pas de venir en aide aux blessés, soignant leurs blessures sous le feu ennemi et

leur apportant de l'eau et de la nourriture. La zone dans laquelle il travaillait était constamment la cible de bombardements acharnés et était souvent balayée de rafales de mitrailleuses et de fusil.

Il fut plusieurs fois renversé et partiellement enterré par des explosions d'obus. À un certain moment, voyant un compagnon aveuglé avancer en trébuchant à la vue de l'ennemi qui le canardait, William Ballanger sauta hors des tranchées et le ramena, se faisant lui-même gravement blesser.

Il s'avança encore une fois à environ cinquante verges du barrage, sous un feu continu de mitrailleuses et de tireurs isolés, et ramena un autre blessé; plus tard, lorsque les postes avancés se retirèrent aux lignes, il brava une rafale de tir ennemi de toutes sortes et ramena un soldat blessé qui avait été laissé à l'arrière.

Pour ces actes, où il fit preuve d'une indifférence absolue à l'égard de sa propre sécurité, William Ballanger a été décoré de la médaille de conduite distinguée, pour avoir sauvé des vies sous le tir ennemi.



La réalité Amérindienne au Canada

par Régent Grégoire Sioui, représentant du Québec au Comité national de direction des centres culturels et éducatifs

La population et le territoire

Une population d'environ 300 000 Indiens inscrits habite 2 196 "réserves" dans lesquelles vivent les bandes indiennes disséminées à travers le Canada. La superficie approximative de ces terres est de 6 369 612 acres réservées pour les Indiens d'après le sens de la Loi sur les Indiens soit à peu près 0,04% de leurs anciens territoires. A l'intérieur de ces réserves la transmission du patrimoine est assurée principalement par l'homme et en partie par la femme, indienne ou non, qui marie un Indien.

Ce système a réussi à préserver la survie des communautés tribales ou bandes qui composent les tribus qui ont survécu. L'exclusion générale des Métis et celle totale des femmes mariées à des non-Indiens et de leurs enfants et leur émergence comme groupes de pression organisés fait resurgir aujourd'hui, avec beaucoup d'acuité, l'épineux problème de l'intégration nécessaire à l'évolution du peuple canadien. Il s'agit du nationalisme autochtone qui veut se dessiner et que seules les tribus peuvent légitimer.

Gouvernement

Les Indiens n'ont pas de gouvernement. A l'échelle nationale, le ministère des Affaires indiennes est responsable pour eux: leur éducation, leur développement social et économique et leurs terres. Les conseils de bande sont la seule entité politique qui soit élue par une bande indienne, soit par un scrutin majoritaire local. Cependant ces conseils ne gouvernent pas. Ils administrent pour le compte du Ministère selon les fonds que la bande perçoit de ce Ministère qui demeure toujours responsable.

Cette extension administrative est réduite selon les termes de la Loi sur les Indiens ou encore selon le degré de développement d'une bande. Seule l'imputabilité d'une gestion politique égalitaire et d'un intérêt culturel devrait être inhérente à cette administration autochtone qui se réélit tous les deux ans.

Ce phénomène d'administration politique peut paraître satisfaisant lorsqu'un conseil de bande semble bénéficier des attributs et des pouvoirs d'un troisième palier de gouvernement. Cependant beaucoup de thèmes d'ordre social et public sont écartés du discours politique de l'administration indienne parce qu'ils ont été contre les terres, l'objet d'un cautionnement historique.

Les gouvernements provinciaux abordent souvent le problème d'une façon humanitaire mais leurs démarches sont parfois inexpertes et précipitées. Ils souffrent, naturellement, de ce que la territorialité et l'intégrité de leur autorité ne soient pas complètes.

Organisations indiennes

L'émergence d'organisations indiennes a donné naissance à un réseau politique indien parallèle à l'organisation gouvernementale du pays. A part l'Autorité régionale Cri du Nord-Ouest québécois, le Québec compte une autre organisation régionale qui représente environ 10 000 personnes. Habituellement, chaque province a son organisation et son président. La Fraternité des Indiens du Canada (FIC) tient lieu de "pouvoir" fédéral indien ou plutôt de représentant central vis-à-vis le Ministre.

L'importance de ces organisations est très relative, dépendamment des provinces et même des régions où elles oeuvrent. Le personnel de ces institutions ou corporations est compétent mais aussi très motivé.

Ce sont toutes des organisations

politiques mais souvent leurs buts sont différents. Certaines essaient de prendre en charge et d'améliorer des programmes du Ministère comme l'éducation, d'autres rêvent de prendre d'assaut le Ministère lui-même et enfin les plus optimistes se sentent prêtes à taxer les Indiens, imposer leur juridiction et exercer des pouvoirs.

Ces organisations sont fortement impliquées dans la culture et dans la défense des droits aborigènes et signés (Treaty Rights) surtout en ce qui concerne le territoire, la chasse, la pêche et les projets de développement. Elles ont ouvert la porte à des ententes avec les provinces. Et ces ententes doivent être entérinées par le Ministère responsable pour les Indiens.

Aucune organisation n'a son chef, président ou représentant élu au suffrage direct. Habituellement, un conseil d'administration composé de chefs de conseils nomme le personnel et le mandate pour la gestion des affaires courantes et des questions spéciales pouvant être d'une grande importance dans l'avenir immédiat du peuple indien lui-même.

Chaque organisation possède généralement son propre journal ou revue qui paraît périodiquement. Bien que l'on mette l'accent sur la consultation et la diffusion de l'information dans les réserves, il se crée un écart considérable entre la population et les organisations.

Les objectifs que celles-ci se sont fixés correspondent assez bien aux besoins des populations des réserves mais ils correspondent également au budget disponible qui provient d'organismes gouvernementaux.

Situation socio-économique

L'escalade des problèmes sociaux, de la délinquance et du sous-développement économique est proportionnelle à la détérioration de la qualité de vie traditionnelle.

Les efforts que l'on fait pour améliorer la situation socio-économique et les mesures envisagées dépendent d'une bureaucratie sophistiquée et beaucoup plus progressiste que la population indienne.

Bien que plusieurs réserves soient maintenant conventionnellement développées, jamais cette évolution n'a pris racine dans une volonté politique.

A cause de plusieurs facteurs comme les disparités régionales et démographiques et de la civilisation des relations humaines, il ne faudrait plus compter sur le long processus de l'assimilation. Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'il existe des solutions rapides, bien au contraire.

Conclusion

En ces temps de discussion sur la révision de la Loi sur les Indiens et de la Constitution canadienne, il est important de bien situer la naissance des droits aborigènes. Ils ont été institués par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, par les Traités et par le gouvernement fédéral mais ce sont avant tout les droits que le Créateur a donné à chaque peuple et qui lui sont intrinsèques pour assumer ses responsabilités premières et accomplir ses devoirs politiques.

Pour la conservation de valeurs originelles il est dangereux de laisser croire que ces droits se fondent sur des privilèges, des exemptions et des dispenses et qu'ils ont leur source dans la discrimination et la distinction.

Avant d'espérer pouvoir accéder à quelque autorité bien fondée l'Amérindien du Canada doit se montrer capable de faire une analyse rétrospective de la condition de son peuple, de déterminer quels ont été les principaux facteurs de son aliénation, de proposer une juridiction conséquente et de faire en sorte que l'état-nation puisse avoir la chance de puiser sa légitimité dans la reconnaissance de ses racines.

INTERVIEW

George Erasmus: President of the Dene

By Arthur Mercredi

Indian News: What was your general feelings of the meeting with Jake Epp?

Erasmus: I'm kind of down about the minister's meeting with us. It doesn't look like we can expect very much in the future. Outside of that, what we did at the assembly was pretty good; we accomplished quite a few things.

Indian News: In a recent interview with Indian News, Indian Affairs Minister Jake Epp stated that he was in favor of increased consultation with Indian people on the Indian Act but would not accept separate political nationhood for Indian people. What are your feelings concerning the latter part of this statement?

Erasmus: Well I guess that's his personal problem, I don't see that problem with native people. Whether or not a fellow named Jake Epp recognizes a native nation doesn't change the fact. The original people here are a nation and because one person doesn't recognize that doesn't change anything.

You don't form a nation that way. The reason they are a nation up here is that our roots go back 30,000 years and a confusing little conglomeration they call Canadian Confederation is not going to either destroy the Dene or make it. The fact is that it exists. The people always had a culture, a language, had to cloth themselves, to dress, to sing, to dance, to raise their children, to go out and hunt, to trap and have their own way of governing themselves. They also had their own way of relating to each other as men and women as well as their own religion. If somebody can put forth that there is a nation in Canada imagine the kind of argument you can put forth for people that have been around for 30,000 years.

The main thing that they are talking about is Canada being a nation. In legal terms there is a very clear difference. The term "Nation-State" for instance has become on it's own in the last two decades and a State can have more than one Nation. If you look at for instance, some of the Eastern States like China, it has hundreds of Nations, minority nations, China is not threatened by it. They recognize those nations, they even have a centre of minority nations in which they help smaller nations develop their language if their language has never been written. They sent in linguists to train their own people to write the language, and they encourage the language being taught in schools etc. In this country they are doing the reverse. So Jake Epp can say what he wants. He could say it doesn't exist; it doesn't mean anything. The only thing it means is that it's going to be a little more difficult for us to get recognized.

Indian News: In the discussion paper of March 15/79 submitted by the Dene Nation, it is stated that the Dene Nation wants the power to make agreements with foreign governments under its jurisdiction. Could you elaborate on the meaning of this statement?

Erasmus: It's quite simple, we're obviously taking the approach of a

certain thought in Canada. Both the Federal and Provincial Governments are equal. The jurisdiction that the provinces have for instance in Education are sovereign under that jurisdiction. There is a division of powers and a partnership of equality. So in the area of jurisdiction that the Dene would have, if we were to have the traditional kind of power over education that the provinces now have, we would be expected to be sovereign in that area. So we could, if we wanted, have dealings with let's say Mexico or some native nations in South America. A cultural exchange, educational exchange, that kind of thing, or with other Nations. We don't see any reason why the Federal Government should be threatened by that. We would recognize the jurisdiction that the Federal Government and ourselves had agreed on.

Indian News: Would that still be under the Constitution of the British North America Act?

Erasmus: Of course.

Indian News: What changes would

projects that they could bring 10,000 people here overnight, just to develop a certain project which they could say is in the interest of the country. Our population situation in the North would drastically change, it would be genocide, cultural genocide that they would exercise.

So we are seeking the assurance and the power to protect ourselves in that kind of situation.

The Dene would be consulted and have to agree that they would be involved in creating the conditions for this kind of massive development to go ahead if it really was for the interest of the country as a whole.

We would want to be able to lessen the impact so the Dene as a Nation could survive if in fact we discovered it was not in the interest of the country, if it was just another ludicrous development project for no other purpose than to make another multi-National just a little richer but would absolutely destroy the land, the environment, and change the situation up here.

Indian News: Now that Bud Drury has finished his study on Constitutional

Development in the North which should be out in a couple months,



Development in the North which should be out in a couple months, what do you think of this study on the Mackenzie Valley?

Erasmus: To make the kind of relationship we have been seeking absolutely clear in the B.N.A. Act. That there would be a division of powers between the government up here. The government would be set up in the system in the traditions of the Dene. That there would be certain powers which would be clearly under the authority of the Dene Nation, certain powers would be under the authority of the Federal Government. That Canada would still be a sovereign State we would be a part of Confederation. We were hoping to have it clearly recognized that the Dene, being a small nation in population, would have certain kinds of aboriginal powers which would protect it from Federal Government because there are certain powers that the Federal Gov't has in creating what could be Public Works, etc., which could be such massive

ment that the Territorial Government had set up.

Indian News: The present Indian Act as it pertains to women who marry non-Indians is one of the areas which attracts the majority of attention. What are your thoughts concerning this section?

Erasmus: Well I think the Indian Act needs changing, I think it's obviously discriminating. It doesn't treat men and women similarly. Another area that really bothers me is the fact that a non-native woman can marry a status person and gain status in the eyes of the law.

Even if there is a divorce the woman continues on with her status but has no native ancestry whatsoever and she is no longer legally married to the man and vice versa. If a native woman marries a non-native person she loses her status, her children have no status even if she divorces the man in the future. She doesn't regain her status. Definitely a ludicrous law. But at the same time the other kind of changes the government is proposing for Indian Government, the authority they will have, etc. has created a lot of worry in the leadership of natives right across the country. At present the jurisdiction for native people is federal but it looks very much as if the Conservatives, more so than the Liberals, are going to be inclined to transfer that authority to the provinces and Territorial Governments. Up here they are considering doing away with Indian Affairs completely and hand over all responsibility to the Territorial Government. That kind of thought scares us silly. That's what we think the government is really about. They don't really care about recognizing women's rights and they are trying to make the native leadership accept the blame for stalling on this. As if the native leadership was against women having full rights. That's not the case. The whole strategy that the Government has, has yet to really be unveiled. They are going to screw everybody. So far the government has proposed that the Indian Act would be changed in the future so that a woman that now has status wouldn't lose it in the future. They are not going to start from scratch. Let's say they start back 10, 20, 50 years on all the women all across the country that have lost their status and do a search of all their children and their children's children that's what I think should happen and I am in support of.

Indian News: You recently tried your hand at seeking a seat in parliament. Presumably you were seeking non-native as well as the native votes. Did you have to change your image in an attempt to secure that non-native vote?

Erasmus: No not really. But what I did discover was that there was a distortion of what I am doing with the Dene and what the Dene position actually was. It was really a drawback. We're saying that we want to set up a government in the tradition of the Dene. That it would be a system of government which would allow for

(continued on page 11)

INTERVIEW

George Erasmus: Président des Dénés

Par Arthur Mercredi

Nouvelles Indiennes: Quelle a été votre impression dans l'ensemble, à la suite de la réunion avec Jake Epp?

Erasmus: Je suis en quelque sorte découragé par notre réunion avec le Ministre. Il semble que nous ne devions pas nous attendre à grand-chose à l'avenir. A part cela, au cours de l'assemblée, nous avons fait du bon travail.

N.I.: Au cours d'une récente interview avec Nouvelles indiennes, le ministre des Affaires indiennes, Jake Epp, a déclaré qu'il était en faveur d'une augmentation des consultations avec les Indiens, au sujet de la Loi sur les Indiens, mais qu'il n'accepterait pas l'état de nation politiquement séparée pour le peuple indien. Quelle est votre impression au sujet de la dernière partie de cette déclaration?

Erasmus: Je pense que c'est son propre problème et c'est un problème que je ne retrouve pas chez les Autochtones. Qu'un monsieur Jake Epp reconnaisse ou non une nation autochtone, cela n'altère pas les faits. La population d'origine de ce pays constitue une nation et parce qu'une personne ne l'admet pas, cela n'y change rien.

Vous ne changez pas ainsi une nation. Si elle existe ici, c'est parce que ses racines remontent à 30 000 ans et un petit conglomérat confus qu'ils appellent Confédération canadienne ne va ni détruire, ni former les Dénés. Le fait est qu'il existe. Le peuple a toujours eu une culture, une langue; il a dû se vêtir, s'habiller, et a chanté, dansé, élevé ses enfants, chassé, trappé, et eu sa propre forme de gouvernement. Ces gens ont eu aussi leur propre façon de considérer les relations entre hommes et femmes, ainsi que leur propre religion. Si l'on peut avancer qu'il existe une nation au Canada, vous pouvez vous imaginer, à plus forte raison, ce que l'on peut avancer au sujet du peuple qui s'y est implanté il y a 30 000 ans.

Ce dont ils parlent surtout, c'est du Canada en tant que nation. En termes légaux, il y a une différence très nette. Un État peut comprendre plus d'une nation, si l'on considère par exemple le terme "État de nations" qui est utilisé depuis deux décennies. Si l'on considère notamment certains États orientaux, comme la Chine, elle est composée de centaines de nations, nations minoritaires qui ne la menacent en aucune façon. Cette dernière reconnaît ces nations; il y a même en Chine un Centre des nations minoritaires, chargé d'aider les petites nations à développer leur langue lorsque celle-ci n'a jamais été écrite. On envoie des linguistes pour enseigner au peuple à mettre au point leur propre langue écrite et l'on encourage l'enseignement de cette langue dans les écoles, etc.

Ici, on fait le contraire. Aussi, Jake Epp peut dire ce qu'il veut. Il peut dire que notre nation n'existe pas; cela ne signifie rien du tout. La seule chose que nous pouvons comprendre, c'est qu'il nous sera un peu plus difficile de nous faire reconnaître.

N.I.: Dans le document à débattre, soumis le 15 mars 1979 par la nation

dénée, on déclare que la nation dénée veut que le pouvoir de signer des accords avec des gouvernements étrangers soit sous sa compétence. Pourriez-vous nous donner des détails sur le sens de cette déclaration?

Erasmus: C'est très simple, nous adoptons sans ambages une façon de penser courante au Canada. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont égaux. La compétence en matière d'éducation est exclusivement provinciale. Il y a une division des pouvoirs et une association d'égal à égal. Ainsi, dans le domaine de compétence qu'auraient les Dénés, si nous avions le genre de pouvoir traditionnel qu'ont les provinces dans le domaine de l'éducation, nous serions souverains dans ce domaine. Ainsi, nous pourrions à notre guise, traiter avec, par exemple, le Mexique ou quelques nations autochtones d'Amérique du Sud. Des échanges dans les domaines de la culture, de l'éducation, etc. avec d'autres nations. Nous ne voyons pas comment le gouvernement fédéral serait ainsi menacé. Nous reconnaitrions les domaines de compétence sur lesquels le gouverne-

ment fédéral et nous-mêmes nous sommes entendus.



ment fédéral et nous-mêmes nous sommes entendus.

N.I.: Est-ce que cela serait en accord avec la Constitution de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique?

Erasmus: Naturellement.

N.I.: Quels changements souhaiteriez-vous si l'on recomposait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique?

Erasmus: Afin d'exprimer clairement le genre de relations que nous désirons établir dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il devrait y avoir une division des pouvoirs des gouvernements. Le gouvernement serait mis sur pied selon les traditions et le système dénés. Il y aurait certains pouvoirs qui seraient sous l'autorité de la nation dénée et d'autres sous celle du gouvernement fédéral. Le Canada serait toujours un État souverain et nous ferions partie de la Confédération. Nous espérons que l'on reconnaîtrait clairement que la nation dénée, ayant une faible

population, aurait certains pouvoirs aborigènes, afin de la protéger du gouvernement fédéral. Ce dernier peut exercer certains pouvoirs en réalisant des travaux publics . . . etc., d'énormes projets qui peuvent déplacer 10 000 personnes du jour au lendemain, qui s'installeraient ici, nous diraient-ils, dans l'intérêt du pays. La situation de notre population dans le Nord, changerait brutalement; ce serait un véritable génocide culturel.

Nous cherchons donc l'assurance et le pouvoir de nous protéger nous-mêmes contre ce genre de situation. Les Dénés seraient consultés et devraient être certains qu'ils pourront prendre part à l'élaboration de conditions pour un développement important, si celui-ci était dans l'intérêt du pays dans son ensemble.

Nous voudrions être capables de réduire les répercussions afin que les Dénés puissent survivre en tant que nation, si en fait on découvrait que ce n'était pas dans l'intérêt du pays, mais simplement un autre projet de développement lucratif, destiné à enrichir un peu plus une autre société multinationale qui détruirait les terres, l'environ-

nement et changerait notre situation ici.

N.I.: Maintenant que Bud Drury a terminé son étude sur l'évolution constitutionnelle dans le Nord et qu'elle devrait être publiée dans deux mois environ, que pensez-vous de cette étude sur la vallée du Mackenzie?

Erasmus: Pas grand-chose. C'était un exercice frustrant. Bud Drury a été pire que nous ne pouvions l'imaginer. L'exercice dans lequel il était engagé était sérieux, mais personne ne l'a pris au sérieux. Pas une institution du Nord ou du Sud qui s'était intéressée au Nord ou à ses habitants ne l'a pris au sérieux. Son enquête comme il l'appelle, a été menée officieusement et sans méthode. Il tombait du ciel un matin, organisait une réunion et demandait: "Où pensez-vous que le gouvernement devrait se diriger?" Il a surtout consulté les gens du Conseil de colonisation du gouvernement territorial, et la majorité d'entre eux, dans l'Arctique de l'Est ou

de l'Ouest, est entièrement acquise au système de gouvernement établi par le gouvernement territorial.

N.I.: La Loi actuelle sur les Indiens en ce qui concerne les femmes qui épousent des non-Indiens est un des domaines qui retient beaucoup l'attention. Que pensez-vous de cet aspect de la Loi?

Erasmus: J'estime que la Loi sur les Indiens a besoin de changements; elle est évidemment discriminatoire. Elle ne traite pas les hommes et les femmes sur un pied d'égalité. Il y a un autre aspect qui m'ennuie beaucoup, c'est le fait qu'aux yeux de la Loi, une femme non autochtone qui épouse un homme inscrit obtient le statut d'une personne inscrite.

Même après son divorce, cette femme conserve le statut bien qu'elle n'ait aucun ancêtre autochtone et qu'elle ne soit plus mariée légalement. Alors que lorsqu'une femme autochtone épouse un non-Autochtone, elle perd son statut et ses enfants n'ont pas de statut, même si elle divorce plus tard. Elle ne regagne pas son statut. La Loi est définitivement injuste. D'autre part, les autres changements proposés par le gouvernement pour le gouvernement indien, l'autorité qu'il aura, etc. préoccupent énormément les leaders autochtones d'un bout à l'autre du pays. Actuellement, la compétence sur les Autochtones appartient au fédéral, mais il semble bien que les conservateurs, encore plus que les libéraux, soient enclins à transférer cette autorité aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Ici, ils envisagent de débarrasser complètement des Affaires indiennes pour les confier au gouvernement territorial. Cette attitude nous effraie. Ils se soucient peu de reconnaître les droits de la femme et essaient de rejeter le blâme pour leur immobilisme sur les leaders autochtones. Comme si ces leaders étaient contre les pleins droits de la femme; ce n'est pas le cas. La véritable stratégie du gouvernement n'a pas encore été dévoilée. Ils vont se jouer de tout le monde. Jusqu'ici, le gouvernement a proposé que la Loi sur les Indiens soit changée, afin qu'à l'avenir, la femme qui est inscrite ne perde plus jamais son statut. Ils devraient commencer par revenir, 10, 20, 50 ans en arrière pour reprendre les dossiers des femmes qui dans tout le pays, ont perdu leur statut et effectuer des recherches sur les enfants, les enfants de leurs enfants, c'est ce qu'ils devraient faire et je suis en faveur de cela.

N.I.: Vous avez récemment essayé d'obtenir un siège au Parlement. Vous recherchez sans doute les votes des non-Autochtones aussi bien que ceux des Autochtones. Avez-vous dû modifier votre image en essayant d'obtenir les voix des non-Autochtones?

Erasmus: Non pas réellement. Mais ce que j'ai découvert, c'est la déformation de ce que je fais pour les Dénés, par rapport à leur position. C'était véritablement un recul. Nous disons que nous voulons établir un gouvernement selon la tradition dénée, que ce sera un système de gouvernement qui sera ou-

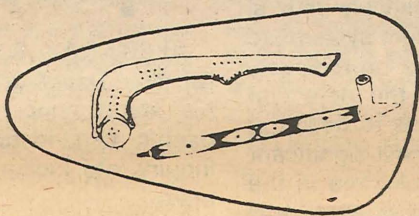
(suite à la page 11)

NATIONAL INDIAN BROTHERHOOD CONFERENCE

Canadian identity founded on myth



Noel Starblanket



By Gilbert Oskaboose

In Canada we have always had a constitutional crisis because this country is founded on a myth says Noel Starblanket, President of the National Indian Brotherhood.

Starblanket's remark was part of his opening statement at the 10th Annual General Assembly held recently in Montreal.

Starblanket says the larger society would have the world believe that English and French were the founding peoples and that these two have a divine right, a "whiteman's burden", or a manifest destiny to take our lands and resources and determine our future for us.

"They are carving up the rights, interests and inherent sovereignty of the original people of Canada."

Guest speaker Montreal mayor Jean Drapeau was replaced by Sid Stevens, city councillor. Stevens called for an ethnic and native relations division to be set up within the Montreal Urban Community police force.

He said members of this division could be "parachuted" into potential trouble spots as "prevention is better than cure."

Starblanket told the Assembly that

the "historic trip to England by 300 chiefs and elders was an act of political will." He said 250 million people — through the media — heard of "our demand for full, equal and ongoing participation as founding nations in the constitutional revision process."

"We told the European Economic Community and the Commonwealth; we visited embassies — we told the world."

"The constitutional mission was an irreversible step towards entrenching Indian aboriginal and treaty rights in a new constitution", he said, "there is no going back. The Constitution — Indian self determination — Indian government combine as one to become the issue today."

Starblanket says the National Indian Brotherhood will no longer sit back and react to situations. "We intend to create situations," he said, "this is the kind of leadership our people deserve."

"We have had a change of government. I can tell this assembly quite frankly that we have seen nothing new and exciting from the new government yet. Instead, we have every indication that critical social programs will fall under Sinclair Steven's axe. We all know who will suffer the most from such cutbacks."

Social and economic problems a concern

In a brief speech to the NIB general assembly, Indian Affairs Minister Jake Epp presented the views of his party on the pressing issues faced by Indians. He said, "You know better than I do the priorities of the Indian people. They are; better economic conditions in their daily lives, improved housing, better and more appropriate education for their children as well as health care for their families. Those are practical issues. Considerations which face you everyday must be priorities of my department as well."

Epp stressed the fact that if progress was to be made in resolving those issues, there must be an effective consultation process. "All of us are facing change. The nature of this change will come about at a pace determined by Indian people in consultation with the federal government and, where appropriate, with provincial governments."

Speech highlights:

- At present my department is assessing each of the programs for effectiveness in terms of results. There will be changes, that I can promise you. But equally I want to assure you that emphasis will be placed on those social and economic problems of most concern to the Indian people.

I know, for example that the vast majority of the Indian people are sad as I am to see \$146.8 million spent on welfare assistance type programs. We must generate economic development if we are to turn around that appalling statistic.

We are all aware of the need for a policy which will meet the needs of

Indian communities and businessmen at the band level.

The success of economic development, indeed the success of all our priorities, rests in the final analysis on the active participation of the local people themselves. It will be a central priority of mine to ensure that the bands and chiefs are properly consulted, that they have an opportunity to contribute their first-hand knowledge of their local conditions, and that where necessary they will be assisted with expert advice.

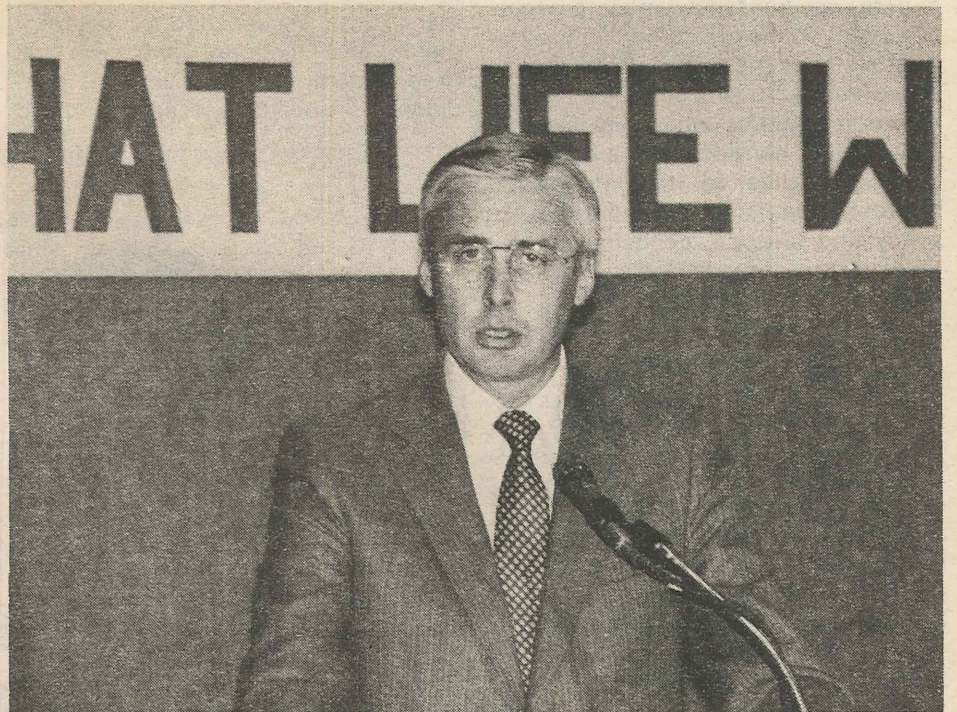
- In the past few years, my department has made some progress in shifting its priorities from simply administering social programs to one of participating actively in assisting Indian communities towards self-sufficiency. I mean self-sufficiency in terms of allowing Indian people to make certain decisions which affect the quality of life on Indian reserves.

The devolution of programs to band administration has been actively pursued and will continue to be. We are agreed however, that this is not the "Indian government" you have been talking about for the past few years.

- The major piece of legislation is, of course, the Indian Act, which, since its beginning has been paternalistic in many of its provisions.

Over the past few years Indians have been asking for revisions to very specific sections of the act to allow themselves to strengthen the powers of government on reserves.

You are clearly in a good position to say what restraints in the present act exist and how they might be revised to



Jake Epp

better allow you to achieve your objectives of effective Indian government at the band level.

- The whole issue of membership revisions is tied to both the development and legalization of Indian government. This is something which has yet to be fully debated and resolved by the Indian communities themselves.

Extensive work has been completed on proposals to include Indian government in the first round of amendments

to the Indian Act. You may, or may not, feel that this is the time to go forward with these amendments. I would like to hear from you. But I want to reiterate my own commitment, however, and that of the Prime Minister to moving forward with amendments on membership.

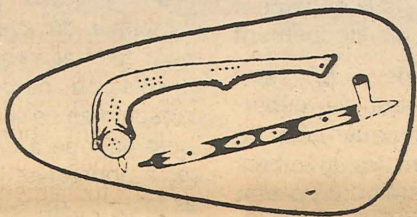
- As a government, we will not be able to rectify all past wrongs, but I expect, and will work towards, making this an historic landmark in Indian-Government relations in Canada.

LA CONFÉRENCE DE LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU CANADA

Le Canada: fondé sur un mythe



Noel Starblanket



Par Gilbert Oskaboose

"Au Canada nous avons toujours eu une crise constitutionnelle, car ce pays a été fondé sur un mythe", a déclaré Noel Starblanket, président de la Fraternité des Indiens du Canada, au cours de son discours d'ouverture de la 10^{ème} assemblée générale annuelle tenue récemment à Montréal.

Starblanket a dit que la grande société canadienne voudrait faire croire au monde que les Anglais et les Français étaient les peuples fondateurs et que tous deux avaient reçu un droit divin, "une prise en charge par l'homme blanc", ou une manifestation de la destinée, pour prendre en main nos territoires et nos ressources et déterminer pour nous notre futur.

"Ils façonnent les droits, les intérêts et la souveraineté inhérente du peuple original du Canada."

Le conférencier invité, Jean Drapeau, maire de Montréal, s'était fait remplacer par Sid Stevens, conseiller municipal. Stevens a recommandé la mise sur pied d'une division des relations ethniques et autochtones au sein de l'organisation policière de la communauté urbaine de Montréal.

Il a dit que les membres de cette division pourraient être "parachutés" aux endroits éventuels de désordre "car il vaut mieux prévenir que guérir."

Starblanket a déclaré à l'assemblée que le "voyage historique des 300 chefs et anciens en Angleterre, était un acte de volonté politique." Il a ajouté

que 250 millions de personnes avaient entendu grâce aux médias "notre demande pour une entière, égale et actuelle participation, en tant que nations fondatrices, au processus de révision constitutionnelle."

"Nous nous sommes adressés à la Communauté Économique Européenne et au Commonwealth, nous avons visité les ambassades, nous nous sommes adressés au monde."

"La mission constitutionnelle était un pas en avant, irréversible vers l'imposition des droits aborigènes et des traités indiens dans la nouvelle constitution a-t-il dit "il n'y a pas de retour en arrière. La constitution, l'autodétermination indienne, le gouvernement indien, constituent une seule et même question à l'heure actuelle."

Starblanket a ajouté que la Fraternité des Indiens du Canada ne se tiendrait plus dorénavant à l'écart pour réagir aux situations. "Nous avons l'intention de créer les situations" a-t-il dit, "c'est ce genre de leadership dont notre peuple a besoin."

"Nous avons eu un changement de gouvernement. Je dois dire à cette assemblée, très franchement, que nous n'avons encore rien vu de nouveau ou d'excitant de la part du nouveau gouvernement. Au lieu de cela, tout nous indique que les programmes sociaux importants, tomberont sous la hache de Sinclair Stevens. Nous savons qui souffrira le plus de telles coupures."

LE DISCOURS DE J. EPP À LA FIC

Les problèmes sociaux et économiques: une priorité

Au cours d'un bref discours devant l'assemblée générale de la FIC, le ministre des Affaires indiennes, Jake Epp, a présenté les vues de son parti concernant les problèmes urgents auxquels font face les Indiens. Il a dit: "Vous connaissez mieux que moi les priorités du peuple indien. Ce sont de meilleures conditions économiques dans leur vie quotidienne, l'amélioration du logement, une éducation meilleure et plus appropriée pour leurs enfants ainsi que les soins de santé pour leur famille. Ce sont là des questions pratiques. Les considérations auxquelles vous devez faire face quotidiennement constituent également les priorités de mon ministère."

Epp a souligné le fait que pour progresser dans la solution de ces problèmes, on doit procéder par une consultation méthodique. "Nous faisons tous face à des changements. La nature de ces changements se manifestera suivant l'allure qui sera déterminée par le peuple indien, en consultation avec le gouvernement fédéral et lorsque ce sera nécessaire, avec les gouvernements provinciaux."

Éléments importants du discours:

- En ce moment, mon ministère effectue l'évaluation de chacun des programmes en fonction de son efficacité en termes de résultats. Il y aura des changements, cela je puis vous le promettre. Mais je puis vous assurer également qu'on mettra l'accent sur la solution des problèmes sociaux et

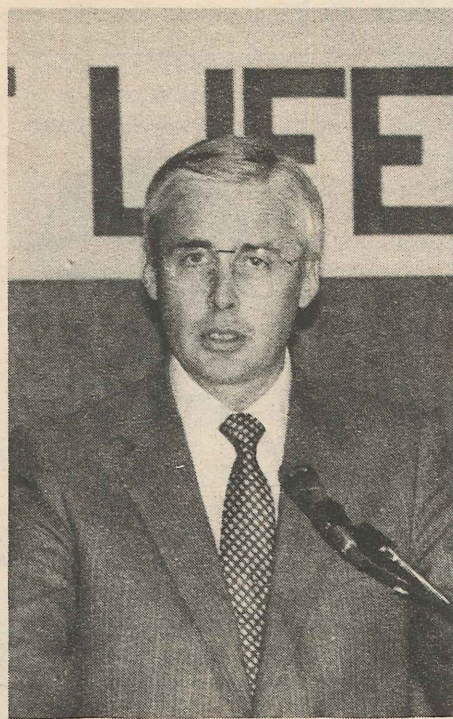
économiques qui préoccupent le plus les Indiens.

Je sais par exemple que la grande majorité du peuple indien est aussi triste que je le suis moi-même de constater l'ampleur des programmes d'aide de bien-être social qui s'élèvent à 146,8 millions de dollars. Nous devons promouvoir le développement économique si nous voulons réduire ces statistiques ahurissantes.

Nous sommes tous au courant du besoin d'une politique qui permettrait de satisfaire les communautés et les hommes d'affaires indiens au niveau des bandes.

Le succès du développement économique, en fait, le succès de toutes nos priorités, repose sur l'analyse finale de la participation active du peuple lui-même. Ma première priorité sera de m'assurer que les bandes et les chefs sont bien consultés, qu'ils ont la possibilité de contribuer par la connaissance de leurs conditions locales et que lorsque cela sera nécessaire, ils recevront l'aide et l'avis des experts.

- Au cours des dernières années, mon ministère a fait quelques progrès en réorientant ses priorités de la simple administration des programmes sociaux, vers la participation active dans l'aide aux communautés indiennes pour qu'elles s'autosuffisent. J'entends par autosuffisance, la possibilité pour le peuple indien de prendre certaines décisions qui influencent la qualité de la vie dans les réserves indiennes.



Jake Epp

Le transfert de programmes à l'administration des bandes s'est poursuivi activement et continuera ainsi. Nous sommes cependant d'accord sur le fait que cela n'a rien à voir avec le "gouvernement indien" dont vous parlez depuis quelques années.

- L'élément majeur de la législation est, naturellement, la Loi sur les Indiens, qui, depuis qu'elle a été consti-

tuée, a été paternaliste dans plusieurs de ses prescriptions.

Au cours des dernières années, les Indiens ont demandé la révision d'articles très spécifiques de la Loi, pour leur permettre de consolider leur pouvoir de gouvernement dans les réserves.

Vous êtes en excellente position pour déterminer les contraintes qui existent dans la loi actuelle et comment elles pourraient être révisées pour vous permettre d'atteindre vos objectifs de gouvernement indien effectif au niveau des bandes.

- La question des révisions des listes de membres est liée au développement et à la légalisation du gouvernement indien. Cette question doit être débattue et résolue par les communautés indiennes elles-mêmes.

Un gros travail a été effectué sur des propositions d'inclure le gouvernement indien dès les premiers amendements à la Loi sur les Indiens. Vous pouvez ou non estimer que le temps est venu d'effectuer ces amendements. Je voudrais vous entendre à ce sujet. Mais je tiens à vous rappeler mon propre engagement et celui du Premier ministre, d'aller de l'avant avec les amendements à la liste des membres.

- En tant que gouvernement, il nous sera impossible de rectifier toutes les erreurs du passé, mais j'espère et m'efforcerais de poser un jalon historique dans les relations des Indiens et du gouvernement au Canada.

NATIONAL INDIAN BROTHERHOOD CONFERENCE

"Cautious enthusiasm" over health policy

By Gilbert Oskaboose

Health and Welfare Minister David Crombie couldn't make it to the 10th Annual General Assembly of the National Indian Brotherhood so he sent along the new federal government's new policy on Indian Health.

Late yesterday (September 19, 1979) the Cabinet approved a new federal policy for Indian health that:

- withdraws guidelines for uninsured health benefits;
- establish professional medical or dental judgement to fair and comparable standards as the criteria for health services delivery;
- reaffirms the historical roles of the federal government and the provinces in the provision of health services and;
- promotes consultation and participation in the administration and delivery of health programs.

NIB president Noel Starblanket expressed a "cautious enthusiasm". "On all government releases on contentious issues there are loopholes and double edged words that usually require further clarification" before we can approach any kind of exuberance.

"There is no question that Mr. Crombie has taken a sincere and personal interest in addressing the issue and we commend Mr. Crombie."

GOVERNMENT OF CANADA INDIAN HEALTH POLICY

The following statement represents current Federal Government practice and policy in the field of Indian health. It differs from the Indian Health Policy statement of November 1974 in that it emphasizes issues which the Federal Government considers to be of greatest significance in the immediate future. Studies relating to Indian health policy and practice are being undertaken by the National Indian Brotherhood and some provincial Indian associations, studies which National Health and Welfare supports. The Federal Government is committed to joining with Indian representatives in a fundamental review of issues involved in Indian health when Indian representatives have developed their position, and the policy emerging from that review could supersede this policy. As an indication of good faith, the Federal Government has withdrawn the Guidelines for the Provision of Uninsured Health Benefits to Indian and Inuit people of September 1978, which will be replaced by professional medical or dental judgement, or by other fair and comparable Canadian Standards.

The Federal Indian Health Policy is based on the special relationship of the Indian people to the Federal Government, a relationship which both the Indian people and the Government are committed to preserving. It recognizes the circumstances under which many Indian communities exist, which have placed Indian people at a grave disadvantage compared to most other Canadians in terms of health, as in other ways.

Policy for federal programs for Indian people, (of which the health policy is an aspect), flows from constitutional and statutory provisions, treaties and customary practice. It also flows from the commitment of Indian people to preserve and enhance their culture and traditions. It recognizes the intolerable conditions of poverty and community decline which affect many Indians, and seeks a framework in which Indian communities can remedy these conditions. The Federal Government recognizes its legal and traditional responsibilities to Indians, and seeks to promote the ability of Indian communities to pursue their aspirations within the framework of Canadian institutions.

The Federal Government's Indian Health Policy reflects these features in its approach to programs for Indian people. The over-riding fact from which the policy stems is the intolerably low level of health of many Indian people, who exist under conditions rooted in poverty and community decline. The Federal Government realizes that only Indian communities themselves can change these root causes and that to do so will require the wholehearted support of the larger Canadian community.

Hence, the goal of Federal Indian Health Policy is to achieve an increasing level of health in Indian communities, generated and maintained by the Indian communities themselves.

This increasing level of health in Indian communities must be built on three pillars. The first, and most significant, is community development, both socio-economic development and cultural and spiritual development, to remove the conditions of poverty and apathy which

prevent the members of the community from achieving a state of physical, mental and social well-being.

The second pillar is the traditional relationship of the Indian people to the Federal Government, in which the Federal Government serves as advocate of the interests of Indian communities to the larger Canadian society and its institutions, and promotes the capacity of Indian communities to achieve their aspirations. This relationship must be strengthened by opening up communication with the Indian people and by encouraging their greater involvement in the planning, budgeting and delivery of health programs.

The third pillar is the Canadian health system. This system is one of specialized and interrelated elements, which may be the responsibility of federal, provincial or municipal governments, Indian bands, or the private sector. But these divisions are superficial in the light of the health system as a whole. The most significant federal roles in this interdependent system are in public health activities on reserves, health promotion, and the detection and mitigation of hazards to health in the environment. The most significant provincial and private roles are in the diagnosis and treatment of acute and chronic disease and in the rehabilitation of the sick. Indian communities have a significant role to play in health promotion, and in the adaptation of health services delivery to the specific needs of their community. Of course, this does not exhaust the many complexities of the system. The Federal Government is committed to maintaining an active role in the Canadian health system as it affects Indians. It is committed to encouraging provinces to maintain their role and to filling gaps

in necessary diagnostic, treatment and rehabilitative services. It is committed to promoting the capacity of Indian communities to play an active, more positive role in the health system and in decisions affecting their health.

These three pillars of community development, the traditional relationship of the Indian people to the Federal Government, and the interrelated Canadian health system provide the means to end the tragedy of Indian ill-health in Canada.

Crombie Demands Health care Inquiry

ALERT BAY, B.C. — Federal Health Minister David Crombie has reversed his stand concerning the Nimpkish band's demand for a full-scale public inquiry into Indian health care in their area.

Crombie had earlier rejected the Nimpkish demands on the grounds that it was a provincial responsibility but later, at the conclusion of a meeting with the band council, said that if the inquiry dealt specifically with future health care needs he would consider ordering it.

The band's legal adviser, Michael Jackson, has promised to provide a list of questions which would form the terms of reference for an inquiry panel.

An inquiry will be ordered under the Federal Public Inquiries Act Crombie said "if the questions deal with future medical care issues."

Band Chief Roy Cranmer said that Crombie's desire to plan for the future could only be accomplished after a full assessment of past events and an understanding of the evolution of health care.

"That's why we have insisted on a full public inquiry into health care and the delivery of Indian health care services in the Alert Bay area," he said.

The Nimpkish are of the view that Crombie has the legal jurisdiction to hold such an inquiry and will press for him to meet his responsibility to their health care by setting up that inquiry.

Crombie had promised a meeting to hear Indian concerns over health care following an inquest into the death of 11-year-old Renee Smith who died of a ruptured appendix five days after being admitted to hospital.

The young girl's doctor was found negligent by a coroner's jury after an 11-day inquest but the British Columbia College of Physicians and Surgeons decided against suspending his medical licence.

Changes have been made at St. George's Hospital after a seven-member team held an inquiry. It now operates under surgical guidelines for small hospitals which limit the type of surgery doctors can perform while there are fewer than three doctors.



LA CONFÉRENCE DE LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU CANADA

"Enthousiasme prudent" face à la Nouvelle politique sur la santé

Par Gilbert Oskaboose

Le ministre de la Santé et du Bien-être David Crombie n'a pas pu se rendre à la 10^{ème} assemblée générale annuelle de la Fraternité des Indiens du Canada, il a donc fait parvenir la nouvelle politique du nouveau gouvernement fédéral sur la question de la santé des Indiens.

Le 19 septembre 1979, le cabinet a approuvé une nouvelle politique fédérale pour la santé des Indiens qui:

- supprime les directives concernant les soins de santé non assurés;
- établit l'avis professionnel, médical ou dentaire suivant des normes justes et comparables aux critères utilisés pour la distribution des services de santé;
- réaffirme les rôles historiques du gouvernement fédéral et des provinces dans la répartition des services de santé;
- encourage la consultation et la participation dans l'administration et la diffusion des programmes de santé.

Noel Starblanket, président de la FIC a exprimé un "enthousiasme prudent sur tous les communiqués du gouvernement concernant ces questions litigieuses il y a des pièges et des mots à double sens qui exigent habituellement des éclaircissements", avant que nous puissions les aborder avec exubérance.

"Il ne fait aucun doute que M. Crombie s'est sincèrement intéressé en personne à ces questions et nous le félicitons."

GOVERNEMENT DU CANADA POLITIQUE RELATIVE À LA SANTÉ DES INDIENS

La déclaration suivante définit la politique générale du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé des Indiens. Elle diffère de celle présentée en novembre 1974, du fait qu'elle met l'accent sur les questions que le gouvernement fédéral considère comme étant d'une grande importance dans le futur immédiat. Des études concernant la politique de santé des Indiens et sa pratique sont entreprises par la Fraternité des Indiens du Canada et quelques associations indiennes provinciales, études qui sont encouragées par le ministre de la Santé et du Bien-être. Le gouvernement fédéral s'est engagé à se joindre à des représentants indiens pour effectuer une revue fondamentale des questions concernant la santé des Indiens, lorsque les représentants des Indiens auront mis au point leur position et la politique qui se dégagera de cette étude pourra remplacer la présente politique. Pour montrer sa bonne foi, le gouvernement fédéral a retiré les directives concernant les soins de santé non assurés aux Indiens et aux Inuit, datant de septembre 78, qui seront remplacées par des avis professionnels, médicaux ou dentaires ou suivant

d'autres standards canadiens, justes et comparables.

La politique fédérale relative à la santé des Indiens est basée sur les relations spéciales qui unissent le peuple indien et le gouvernement fédéral, relations que les Indiens et le gouvernement se sont engagés à préserver. Elle reconnaît les circonstances dans lesquelles beaucoup de communautés indiennes existent et qui ont placé le peuple indien dans une situation gravement désavantagée, en comparaison de la plupart des autres Canadiens, en terme de santé et dans d'autres domaines.

La politique pour les programmes fédéraux destinés aux Indiens (dont la politique de santé est un aspect), découle de provisions constitutionnelles et statutaires, des traités et de la coutume. Elle découle aussi de l'engagement du peuple indien à préserver et mettre en valeur sa culture et ses traditions. Elle reconnaît les conditions intolérables de pauvreté et le déclin des communautés qui affectent beaucoup d'Indiens et elle recherche un cadre de travail dans lequel les communautés indiennes pourraient remédier à ces conditions. Le gouvernement fédéral reconnaît ses responsabilités légales et traditionnelles envers les Indiens, et cherche à promouvoir la compétence des Indiens dans la poursuite de leurs aspirations au sein du cadre de travail des institutions canadiennes.

La politique du gouvernement fédéral relative à la santé des Indiens, reflète ces particularités dans son approche des programmes destinés aux

Indiens. Le fait saillant et sur lequel la politique s'appuie, c'est le niveau intolérablement bas de la santé de beaucoup d'Indiens qui se manifeste dans des conditions enracinées dans la pauvreté et le déclin des communautés. Le gouvernement fédéral réalise que seules les communautés indiennes elles-mêmes peuvent changer les causes de cet enracinement et que pour y parvenir, il leur faudra l'appui sans réserve de la grande communauté canadienne.

En partant de là, l'objectif de la politique fédérale pour la santé des Indiens est de parvenir à accroître le niveau de santé dans les communautés indiennes, état de santé engendré et maintenu par les communautés indiennes elles-mêmes.

Cette croissance du niveau de santé dans les communautés indiennes doit reposer sur trois piliers. Le premier et le plus important est le développement des communautés, développement socio-économique et développement culturel et spirituel, pour se débarrasser des conditions de pauvreté et de l'apathie qui empêchent les membres de la communauté d'atteindre un état de bien-être physique, mental et social.

Le second pilier est la relation traditionnelle du peuple indien avec le gouvernement fédéral, dans laquelle ce dernier se fait l'avocat des intérêts des communautés indiennes auprès de la grande société canadienne et de ses institutions et encourage le développement des aptitudes des communautés indiennes à satisfaire leurs aspirations. Ces relations doivent être

consolidées en élargissant les communications avec le peuple indien et en encourageant une plus grande participation, dans la planification, le financement et la diffusion des programmes de santé.

Le troisième pilier est le système de santé canadien. Ce système est composé d'éléments spécialisés reliés entre eux, qui peuvent être sous la responsabilité des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux, des bandes indiennes ou du secteur privé. Mais ces divisions sont superficielles à la lumière du système de santé dans son ensemble. Les rôles les plus marquants du fédéral dans ce système interdépendant se manifestent dans les activités de santé publique au sein des réserves, la promotion de la santé ainsi que dans la détection et la réduction des risques pour la santé dans l'environnement. Les rôles les plus importants dans les secteurs provinciaux et privés se concentrent sur le diagnostic et le traitement de maladies chroniques et aiguës et la réadaptation des malades. Les communautés indiennes ont un rôle capital à jouer dans la promotion de la santé et dans l'adaptation des services de santé aux besoins spécifiques de leurs communautés. Naturellement cela n'englobe pas l'ensemble très complexe du système. Le gouvernement fédéral s'est engagé à maintenir un rôle actif dans le système de santé canadien en ce qu'il affecte les Indiens. Il est engagé à encourager les provinces à poursuivre leur rôle et à combler les lacunes dans les services indispensables de diagnostic, de traitement et de réadaptation. Il est engagé à faire progresser l'aptitude des communautés indiennes à jouer un rôle actif, plus positif dans le système de santé et dans les prises de décision qui ont une influence sur la santé.

Ces trois piliers du développement communautaire, les relations traditionnelles du peuple indien avec le gouvernement fédéral et le système d'interdépendance dans l'organisation de la santé canadienne, fournissent les moyens nécessaires pour mettre fin à la tragédie de la mauvaise santé des Indiens du Canada.

\$1.9 million En aide

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, Jacques Flynn, vient d'annoncer que le gouvernement fédéral dépensera plus de \$1,9 million au cours de cette année, pour aider les Autochtones qui ont des difficultés avec le système judiciaire.

Les fonds qui seront fournis, à part égale, par sept provinces et deux territoires, seront utilisés pour payer les employés des tribunaux autochtones qui doivent aider les Autochtones à se familiariser avec le système judiciaire et fournir aux communautés autochtones de l'information à ce sujet.

Flynn a précisé dans un communiqué de presse que le gouvernement fédéral paiera jusqu'à la moitié des coûts du programme des employés des tribunaux autochtones, dans les régions où il y a un grand nombre d'Autochtones qui sont en conflit avec la loi.



NATIONAL INDIAN BROTHERHOOD CONFERENCE

OPINION

Armed guards in Indian Country!

By Gilbert Oskaboose

Montreal, Que. — At the last Indian conference in this city delegates were asked to "leave their guns at the door" and get on with the business of creating universal and workable definitions for such heavy concepts as Indian Government, Jurisdiction and Sovereignty.

Not a single gun showed up this time and just maybe it had something to do with the two hard-eyed "Peacekeepers" from Caughnawaga who stood flanking the main conference doors, fondling their glistening black nightsticks and hooking their thumbs, cowboy style, over the huge .357 caliber magnums that hung low and menacing on their hips.

Occasionally one of them would hitch his hardware a little higher and warily scan the crowd, keeping an eye peeled for gatecrashers, hecklers or assassins — anything that moved kind a sudden like.

Does anyone have an idea what a .357 magnum can do to a man? It can blow a hole in you big enough for a mountain man to wade through, dragging his canoe behind him.

What was that kind of firepower doing at an Indian conference in the first place? Had they intended to shoot someone? Had someone finally tired of Lawrence Whitehead's bad jokes and put out a contract on him?

I sidled over to one of the shooters, keeping my hands in plain sight at all times. Feigning an interest in his artillery, I asked who they were, where were they from and what was their intentions.

They said they were Kanawake Peacekeepers, there at the request of the National Indian Brotherhood, and they didn't intend to plug anyone — 'lessen they was sorely provoked!

I also spoke to a number of people, among them ministers, elders, delegates and other members of the press. They were unanimous in their disapproval of such guns being there. They were also unanimous in wanting their objections "off the record," not for publication.

Since when do people invited into Mohawk Country have to sit in council under Mohawk guns? Are the Mohawks expecting trouble or can the

rest of the tribes start expecting trouble from the Mohawks?

PORT SIMPSON, B.C. (Sept. 17, 1979) A Police officer shot to death his sister and his brother-in-law and then turned the gun on himself, RCMP sources say. Police said the bodies of Constable Ed McKay, 31, and William and Phyllis, in their 50's, were found in McKay's house in this northwestern B.C. village. McKay, a special Indian native constable, was the only police officer around.

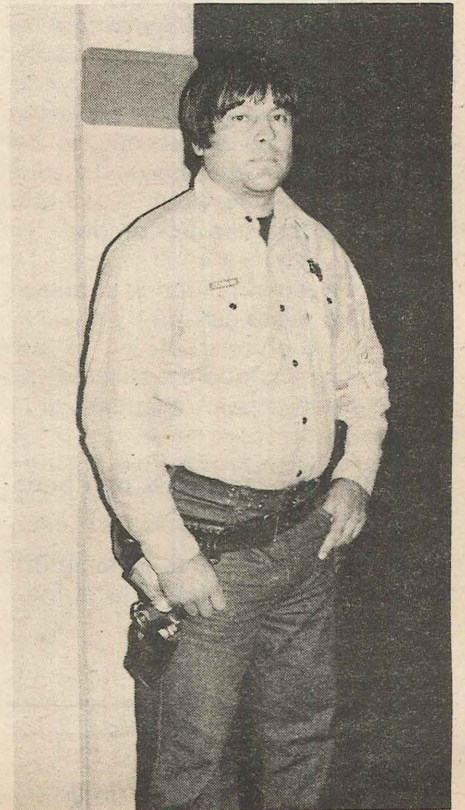
That's what guns are all about. They have one specific purpose and that's to kill people — and other living things.

Someone once said that a people who refuse to learn from history are doomed to repeat it.

The theme for this conference — LET US PUT OUR MINDS TOGETHER AND SEE WHAT LIFE WE WILL MAKE FOR OUR CHILDREN — is a quotation from the great Sioux chief Sitting Bull. When the time came for that great man to die it was Indian Tribal Police that killed him. Another great Sioux leader, Red Cloud, died at the hands of Indian tribal police. Indian Tribal Police were used as tracking dogs to run down the Apache Chief Geronimo.

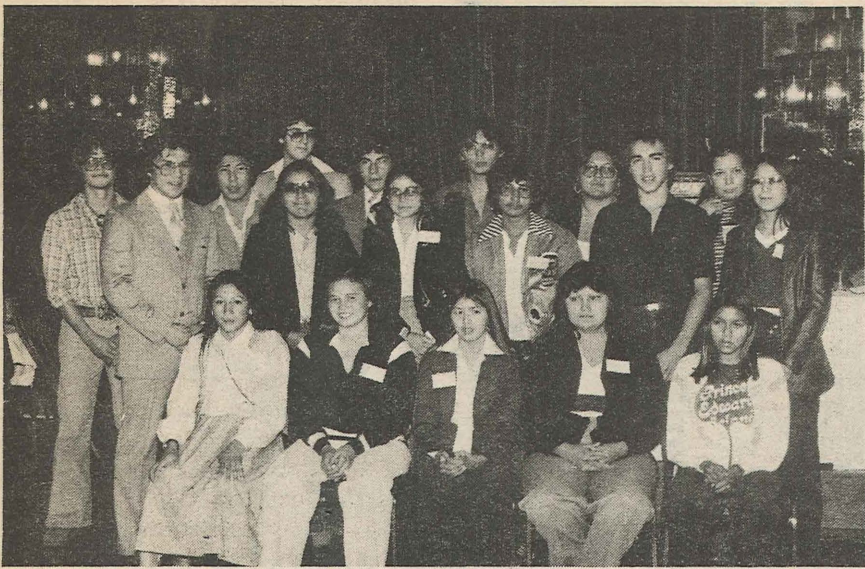
Does this all end at the national level or will it be imported to the provincial and eventually to the Band council level?

The next time my crusty old Grandfather get a few beers under his belt and wanders down to the band office to give the chief and councillors a hard



time will he be blasted out of his old mocassins by some looney all dressed in black and wearing a matched pair of pearl-handled Colt 45's?

National Indian Brotherhood Young Achiever Awards



The National Indian Brotherhood presented 22 Young Achievers awards to deserving young men and women at the recent NIB annual assembly.

Each Provincial and Territorial Organization which is an NIB member chose two deserving young people, age 16-21, for the Young Indian Achievers Awards. These young people have exhibited leadership abilities and academic prowess and have displayed high integrity in their community involvement. Above all, they have indicated a spirit of dedication to Indian principles and have enhanced traditional Indian values.

At the 1978 session in Fredericton, NIB President Noel Starblanket, insist-

ed that Indian young people be represented at NIB General Assemblies. "It is most important that the future leaders of the Indian people be given the opportunity to observe first hand their current leaders in action. It is extremely valuable for these young people to familiarize themselves with the key issues their leaders must grapple with in their efforts to improve the condition of Indian life in Canada", said Starblanket.

At the International Year of the Child banquet, the Young Achievers were presented with a leather and eagle feather scroll by Starblanket. The scrolls had been blessed by elders.

The 22 young people also received Indian made gifts.

ERASMUS

(continued from page 8)

both Dene and non-Dene. Anyone living up here that had residential requirements would have full rights; they can vote, run for office, etc. It would be a Dene System. But what has been happening up here, members of the Territorial Council and our member of Parliament consciously distort what it is we're thinking. They continue to say it is going to be a racist government meaning we are going to exclude certain races of people. Dave Nickerson, (P.C. member of Parliament) was with him and kind of smirked in his sly little way, then the next day there was an interview with Nickerson and our people on radio, he again used the term Sovereign, racist, State. For one thing we are not seeking a state. We're not seeking a separate country. That's the only time you can use that term sovereign state and he knows that. We talked about it many times, we're not seeking a racist Government.

It's written in all our doctrines. I didn't have to change my position, I tried to get as much publicity to get a correct stance. A lot of people were surprised. Just amazed and surprised at what the stance actually was.

Indian News: After having lost to Nickerson in the election and with Nickerson now representing the people of Western N.W.T., what sort of changes can you see that he will make for the Dene under "the recognition of the Dene Nation through Dene Government." (Discussion Paper)

Erasmus: He is going to attempt to destroy the Dene as a collective group. He understands politics very well in

that he knows ways in which to attack opponents just to fragment them into smaller little units and continue to fragment them. We have 26 communities working together as a nation. First you have to break them into smaller groups, maybe regions, better yet into communities, then separate the leadership and the people. You'll always find opponents. It doesn't matter what political group or political organization or what nation of people you're dealing with, you always find opposing views. That's what he always said he is striving for up here. A settlement that will be individualized; every individual will get something and the communities will get something, but as a whole never recognize the Dene as a collective group. We are threatened like we have never been threatened before. The man is completely immoral he has no principles in the world. He'll go amongst us and our people who are interested in getting ahead as individuals, moneywise or whatever, those are the people he will bring forward.

Even though they are not elected leaders or speaking for a big group of people, and will continue to bring them forth as actually persons speaking for the Dene.

Indian News: What future do you see for the Dene People in the North today?

Erasmus: That depends really on the Dene as a whole. It depends on our people whether we want to continue as a Nation as a whole, or buckle under pressure and go to individual reserves which will be the beginning of the end.

LA CONFÉRENCE DE LA FRATERNITÉ DES INDIENS DU CANADA

OPINION

Des gardiens armés Indiens

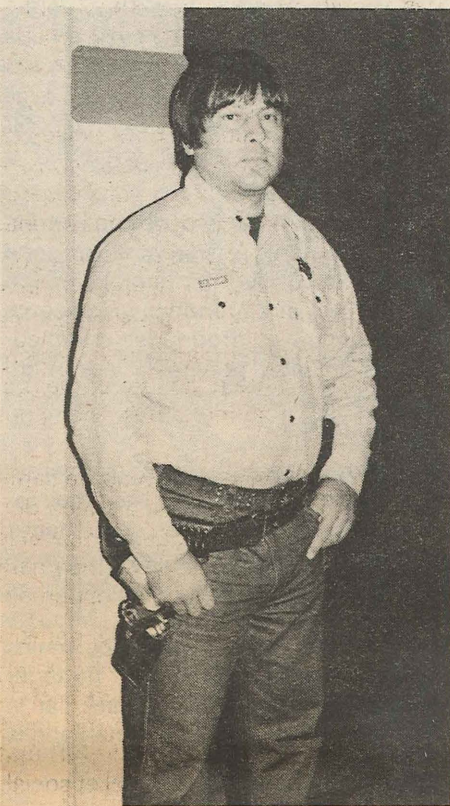
Par Gilbert Oskaboose

Montréal, Qué. — Au cours de la dernière conférence indienne tenue dans cette ville, on a demandé aux délégués de "laisser leurs pistolets au vestiaire", puis l'on s'est mis au travail pour élaborer des définitions valables pour les concepts particuliers tels que la souveraineté, la juridiction et le gouvernement indiens.

Cette fois-ci, pas un seul pistolet ne s'est "montré", c'était peut-être à cause du regard perçant des deux "gardiens de la paix" de Caughnawaga qui étaient postés à l'entrée de la conférence, caressant leurs matraques reluisantes, leur pouce nonchalamment engagé à la manière des cow-boys, sur leurs magnums calibre .357, pendus bas et menaçants sur leur hanche.

Surveillant la foule d'un air inquiet, ils remontaient de temps en temps leur "attirail", à l'affût des resquilleurs, des canailles ou des assassins, enfin de tout ce qui aurait pu bouger brusquement.

Peut-on savoir ce qu'un magnum .357 est capable de faire à un homme?



Cela vous fait un trou énorme où pourraient passer un montagnard et son bateau.

D'abord, qu'est-ce qu'un pareil déploiement de force avait à faire à une conférence indienne? Avaient-ils l'intention de tirer sur quelqu'un? Est-ce que quelqu'un, finalement fatigué des plaisanteries de mauvais goût de Lawrence Whitehead, avait décidé d'en finir avec lui?

Je me suis approché prudemment de l'un des tireurs, mes mains bien en évidence, prétendant m'intéresser à son artillerie. Je lui ai demandé qui ils étaient, d'où ils venaient et quelles étaient leurs intentions.

Il répondit qu'ils étaient des gardiens de la paix Kanawakes venus ici à la demande de la Fraternité des Indiens du Canada et qu'ils n'avaient pas l'intention de tirer sur quelqu'un "à moins qu'ils ne soient provoqués".

J'ai aussi questionné bon nombre de personnes, des ministres, des anciens, des délégués et d'autres membres de la presse. Ils furent unanimes à désapprouver ce déploiement d'armes, unanimes aussi pour que leurs objections ne soient pas rapportées ou publiées.

Depuis quand les gens invités en pays mohawk doivent-ils siéger en conseil sous les armes mohawks? Les Mohawks s'attendent-ils à des troubles, ou le reste des tribus doit-il s'attendre à des troubles de la part des Mohawks?

PORT SIMPSON, C.-B. (17 septembre 1979) — Un agent de police a tiré et tué sa soeur et son beau-frère puis s'est suicidé, d'après une source de

la GRC. La police a dit que les corps de l'agent Ed McKay, 31 ans, de William et de Phyllis, tous deux dans la cinquantaine, furent trouvés dans la maison de McKay, dans ce village du nord-ouest de la C.-B. McKay, un gendarme spécial autochtone indien, était le seul policier dans le secteur.

Voilà à quoi servent les armes. Leur utilisation spécifique est de tuer les gens et d'autres créatures.

Quelqu'un a dit que les gens qui refusaient de tirer des leçons de l'histoire se condamnaient à la répéter.

Le thème de cette conférence, — Unissons nos esprits et voyons le genre de vie que nous préparerons pour nos enfants — est une citation du grand chef sioux Sitting Bull. Quand le temps fut venu pour ce grand homme de mourir, ce fut la police tribale indienne qui le tua. Un autre grand leader sioux, Red Cloud, est mort aux mains de la police tribale indienne. La police tribale indienne fut utilisée comme chiens traqueurs pour descendre le chef apache Geronimo.

Est-ce que cela va s'arrêter au niveau national, ou est-ce que ce sera introduit au niveau provincial et éventuellement au niveau des conseils de bande?

La prochaine fois que mon vieux grand-père bourru, après avoir bu quelques bières, ira faire un tour au bureau de la bande pour secouer le prunier du chef et des conseillers, sera-t-il mitraillé hors de ses mocassins, par quelque individu vêtu de noir et armé d'une paire de colts 45 à la crosse incrustée de perles?

ERASMUS

(suite de la page 8)

vert aux Dénés et aux non-Dénés et que quiconque vivra ou aura sa résidence ici aura les mêmes droits. Ils pourront voter, se présenter aux élections, etc. Ce serait un système déné. Mais ce qui s'est produit, c'est que les membres du Conseil territorial et notre député au Parlement ont sciemment transformé notre façon de penser. Ils continuent à dire que ce sera un gouvernement raciste qui tiendra certaines races à l'écart. Dave Nickerson (membre député progressiste-conservateur au Parlement) était en faveur avec son sourire et sa ruse habituelle et le lendemain, au cours d'une entrevue à la radio avec nos gens, il a utilisé encore les termes d'État souverain raciste. Or nous ne recherchons pas un État; nous ne voulons pas d'un pays séparé; c'est la seule façon d'utiliser le terme d'État souverain et il le sait. Nous en avons souvent parlé, nous ne voulons pas d'un gouvernement raciste.

C'est écrit dans toutes nos doctrines. Je n'ai pas eu à changer ma position, j'ai essayé d'obtenir le plus de publicité possible pour présenter une image correcte. Beaucoup de gens ont été surpris; amusés et surpris en considérant cette image.

N.I.: Ayant perdu votre élection en faveur de Nickerson et ce dernier représentant la population de la région ouest des T.N.-O., quels changements pensez-vous qu'il entreprendra pour les Dénés, sous le couvert de "la reconnaissance de la nation dénée et d'un gouvernement déné". (document à débattre)

Erasmus: Il va essayer de détruire les

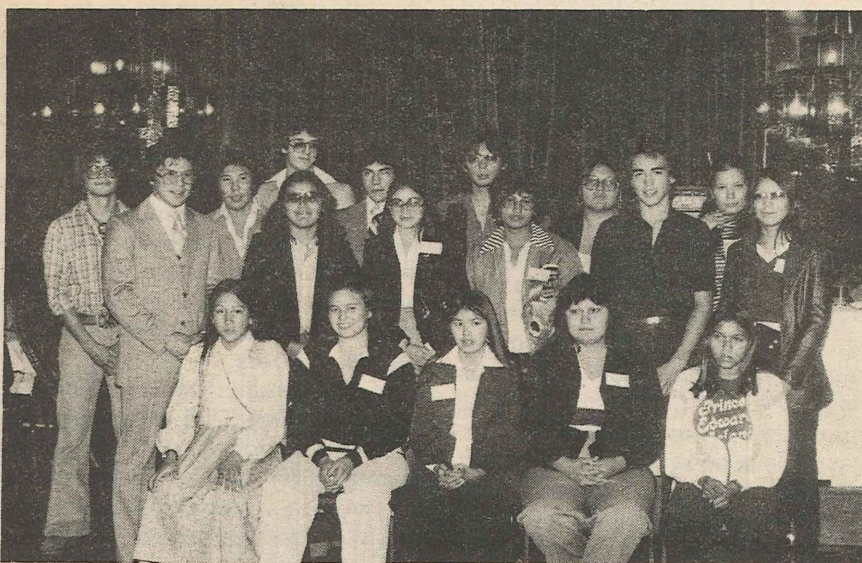
Dénés en tant que groupe collectif. Il comprend très bien la politique et sait comment attaquer ses opposants pour les diviser et les tronçonner en petites unités qu'il continue à diviser. Nous avons 26 communautés qui collaborent ensemble en tant que nation. Vous commencez d'abord par les diviser en petits groupes, puis en régions, puis en communautés, puis vous séparez les leaders de leur peuple. Vous trouverez toujours des opposants. Peu importe le groupe ou l'organisation politique ou la nation avec lequel vous traitez, vous trouvez toujours des points de vue contradictoires. C'est ce qu'il a toujours dit qu'il essayait de faire ici. Un règlement individuel, chaque individu ou une communauté obtiendra quelque chose, mais dans l'ensemble, le groupe collectif déné ne sera jamais reconnu. Nous sommes menacés comme nous ne l'avons jamais été auparavant. Cet homme est complètement immoral, il n'a aucun principe. Il se faufile parmi les gens de notre peuple qui sont intéressés à un avancement individuel, financier ou autre, ce sont ces gens qu'il utilise.

Même si ce ne sont pas des leaders élus qui parlent pour le peuple, il continue à les mettre en avant comme des porte-parole des Dénés.

N.I.: Comment voyez-vous l'avenir des Dénés dans le Nord?

Erasmus: Cela dépend réellement de l'ensemble des Dénés. Cela dépend de notre peuple s'il veut continuer en tant que nation en un seul bloc, ou s'il veut se résigner sous la pression et se confiner dans les réserves individuelles, ce qui sera le commencement de la fin.

Jeunes méritants de la FIC



La Fraternité des Indiens du Canada a présenté des trophées à 22 jeunes hommes et jeunes filles méritants, au cours de la dernière assemblée annuelle de la FIC.

Chaque organisation provinciale et territoriale membre de la FIC, a choisi de jeunes personnes méritantes, âgées de 16 à 21 ans, pour la distribution de trophées aux jeunes Indiens méritants. Ces jeunes personnes ont manifesté leur habileté en tant que leaders, leurs compétences académiques et ont fait preuve d'une haute intégrité dans leur participation à la vie communautaire. Par dessus tout, ils ont montré leur profond dévouement envers les principes indiens et ont mis en évidence les valeurs traditionnelles indiennes.

Au cours de la réunion de 1978, à Fredericton, le président de la FIC,

Noel Starblanket a insisté pour que les jeunes Indiens soient représentés aux assemblées générales de la FIC. "Il est très important que les futurs leaders du peuple indien aient la possibilité d'observer en personne leurs leaders actuels en action. Il est extrêmement utile que ces jeunes gens se familiarisent avec les questions cruciales auxquelles leurs leaders doivent faire face, dans leurs tentatives pour améliorer les conditions de vie des Indiens au Canada," a dit Starblanket.

Au banquet de l'Année internationale de l'enfant, les jeunes méritants ont reçu chacun un parchemin en cuir et en plumes d'aigle qui leur a été remis par Starblanket. Ces parchemins avaient été bénis par les anciens. Ils ont aussi reçu des cadeaux fabriqués par des Indiens.

THE COOKING POT

Reindeer Bourguignon

- 4 pounds reindeer meat
- Red wine (burgundy)
- 1 clove garlic, chopped fine
- Flour for dredging
- 1/2 teaspoon salt
- 1/4 teaspoon pepper
- 2 tablespoons olive oil
- 1 tablespoon butter
- 2 tablespoons flour
- 1 cup broth or consommé
- 1 bay leaf
- 2 tablespoons tomato paste
- 1/2 cup diced carrots
- 4 small onions
- 1 cup mushrooms, sliced
- 1 green pepper, chopped

Strain the meat and dredge with flour; season with salt and pepper.

Heat the olive oil and butter in a heavy pot and brown the meat on all sides. Remove the meat.

Brown 2 tablespoons flour in the pot, then add 1 cup broth and one cup of the wine which was drained from the meat, blend well. Add the bay leaf and tomato paste.

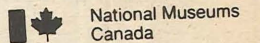
Return the meat to the pot, cover and simmer slowly for 2 hours.

Add the carrots, onions, mushrooms and green pepper and simmer until the vegetables are tender. Serve with boiled potatoes. Serves 6.

Cut the reindeer meat into bite size pieces.

Place in a bowl and cover with wine; add the garlic and let stand overnight.

NATURAL HISTORY NOTEBOOK



PRESENTED BY: THE NATIONAL MUSEUM OF NATURAL SCIENCES, OTTAWA

BIGHORN SHEEP

OVIS CANADENSIS

Canadian population of this stocky, muscular animal is restricted now to western Alberta and southern and eastern B.C. Adult males range in weight from 287-343 lb. The ewes, lambs, yearlings and young rams band together in groups led by an old ewe, and stay together all year. They are joined in the autumn by the mature rams in time for the mating season, but the old ewe's leadership is not challenged by the males.



During the rutting season the adult males engage in fierce jousting matches, crashing head-on into each other with an impact that can be heard a mile away.

Chief predators are the cougar and the golden eagle, the latter being ever alert for unattended kids.

Their heads, with the magnificent horns, are prized trophies of the hunting fraternity.

ANSWERS (continued from page 3)

- | | | | |
|-----------------------|-----------|-------------------|-----------|
| 1. Beotuks | 1829 | 8. Kingston | Iroquois |
| 2. Jay Treaty | | 9. Pontiac | |
| 3. Quebec | Montreal | 10. "Description" | |
| 4. Tuscaroras | Iroquoian | 11. Chipewyan | Cree |
| 5. North West Company | | 12. Etchareotinne | Slave |
| 6. 1873 | | 13. Kutchin | |
| 7. 1791 | | 14. New Testament | Chipewyan |
| | | 15. Wattup | Ojibwa |

INDIAN NEWS

- PLEASE PRINT CLEARLY -

Indian News has revised and updated its distribution list. Should you wish to have your name added to this list please complete this form and mail it to The Editor, Indian News, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

La liste postale du journal Nouvelles Indiennes a été révisée et mise à jour. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à cette liste, veuillez remplir la formule suivante et l'adresser Au Rédacteur, Nouvelles indiennes, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

Name - nom _____

Address - adresse _____

Postal code - Code postal _____

Is this a change of address? S'agit-il d'un changement d'adresse? Yes Oui No Non No. of copies required - Nombre d'exemplaires demandés _____

FOR POUR Library Bibliothèque Individual Particulier Regional Office Bureau régional
 School. Ecole Association Band Council Conseil de bande Other Autre

Of the two official languages in Indian News, I read the: Des articles de Nouvelles indiennes publiés dans les deux langues officielles, je lis:

English version La version anglaise French version La version française

I am an: Je suis un: Indian subscriber Abonné indien Non Indian subscriber Abonné non indien

IA 996 (4-78) 7530-21-029-4951

The next best thing to smoke signals

Subscribe now!

ELLES VEULENT DES AMÉLIORATIONS

La marche des femmes Autochtones

Le soleil brillait, le ciel était bleu, les arbres, les petits oiseaux et l'eau fraîche des rivières, toute la nature se prêtait admirablement pour un départ en vacances remplies de plaisir. C'est ainsi que prirent la route un groupe de femmes du Nouveau-Brunswick, avec leurs enfants et leurs sympathisants. Mais il ne s'agissait pas de prendre des vacances; loin de là. Elles s'engagèrent dans une longue marche qui devait les mener d'Oka (Québec) à Ottawa (Ontario), soit à peu près 100 milles. Leur but était d'attirer l'attention du public et du nouveau gouvernement sur les conditions déplorable de logement dans les réserves et sur les articles discriminatoires de la Loi sur les Indiens qui permettent aux conseils de bande et aux tribunaux de reléguer les femmes indiennes au rang de citoyens de troisième zone.

Par Christine Sioui

L'idée de cette marche a pris naissance dans la réserve de Tobique (N.-B.), où la situation des femmes célibataires, inscrites et non inscrites, s'est détériorée au cours des dernières années. Les conditions de logement sont horribles, spécialement pour les mères célibataires qui, dans certains cas, ont été mises dehors par leur mari à la suite de disputes conjugales. Elles ne peuvent trouver de logement convenable pour y élever leurs enfants. Lorsqu'elles font des demandes pour obtenir un logement ou la réparation d'un abri, leur requête est reléguée en fin de liste. L'une de ces femmes a obtenu un logement après avoir fait des pressions pendant un an. Cette attitude négative à l'égard des femmes est considérée comme directement reliée à la corruption et au favoritisme dans la réserve.

On proteste aussi souvent contre le fait que les femmes indiennes de naissance perdent leur statut d'Indiennes lorsqu'elles épousent des non-Indiens, des Indiens non inscrits ou des Métis. Cet article de la Loi sur les Indiens les prive de leur nationalité et leur interdit de résider légalement dans les réserves, en cas de séparation ou de divorce.

En 1977, les femmes indiennes de Tobique se sont groupées pour occuper les bureaux du conseil de bande pendant trois mois, espérant que cela aiderait à résoudre le problème au niveau local. Il n'en fut rien; quelqu'un incendia les bureaux pour forcer les femmes à en sortir. Après l'occupation, la situation s'améliora un peu avec l'élection d'un nouveau chef qui était sympathique à la cause des femmes et était d'accord pour les aider. Malheureusement, le nouveau chef démissionna peu de temps après et l'ancien chef revint sur la scène. Les choses redevenaient ce qu'elles étaient auparavant et empirèrent. Les femmes en colère décidèrent d'entreprendre une démarche au niveau national; elle devint LA MARCHÉ DES FEMMES AUTOCHTONES.

Le 1^{er} juin 1979, le *TORONTO GLOBE AND MAIL* publia un premier article à ce sujet, intitulé LES FEMMES INDIENNES SE METTENT EN MARCHÉ. Le journal attira l'attention sur la situation des femmes de Tobique. Les coups de téléphone et les lettres affluèrent pour offrir de l'aide. Les femmes de Tobique engagées dans le projet furent assurées que leur cause était valable et qu'elle débordait les frontières du Nouveau-Brunswick.

Après six semaines d'organisation intensive, le trajet et le programme étaient prêts. Les femmes de Tobique

avaient regroupé d'autres femmes des réserves voisines du Nouveau-Brunswick. Elles partirent toutes le 13 juillet dans un autobus qui les conduisit au point de départ, Oka (Québec), à neuf heures de là.

LA MARCHÉ

Le 14 juillet: la marche a débuté vers neuf heures. Les enfants, entre trois et quatorze ans, étaient impatients de partir. Beaucoup de gens étaient là, mais pas tous pour marcher. La plupart étaient des sympathisants venus de Montréal, de Caughnawaga et d'Oka. Parmi eux se trouvait Mary Two-Axe Early, militante de longue date dans la lutte pour les droits des Indiens et des femmes indiennes. Quelques milles après Oka, la foule diminua et les marcheuses restèrent seules, à l'exception des reporters de la télévision et des journaux. Les enfants fatigués furent installés dans l'autobus qui suivait de près avec les femmes plus âgées.

Le seul incident important au cours de cette première journée de marche se produisit lorsqu'on demanda à un groupe politique d'extrémistes de gauche marxistes-léninistes de se retirer de la marche. Bien qu'ils aient dit qu'ils étaient simplement sympathisants et qu'ils ne marcheraient pas jusqu'au bout, les gens étaient gênés par leur présence. Les membres de ce groupe politique avaient, dit-on, commencé la révolte sur la colline parlementaire en 1974, en lançant des pierres aux policiers.

Le 15 juillet: après avoir passé la nuit au parc Carillon (Qué.), les marcheuses partirent tôt pour profiter de l'air frais matinal. Elles arrivèrent en avance à Hawkesbury. Les gens du centre sportif où les femmes passèrent la nuit furent très aimables et les laissèrent utiliser toutes les installations.

Après un souper de légumes, préparé par trois marcheuses, le groupe discuta du document de base qui devait être remis au nouveau gouvernement. Alors que les enfants se baignaient ou patinaient dans le centre sportif, les adultes parlaient des problèmes des femmes indiennes: logement, santé, discrimination et Loi sur les Indiens. Ce soir-là, elles élaborèrent le contenu du document.

Le 16 juillet: on s'arrêta à Alfred (Ont.) pour le repas de midi. Les reporters étaient déjà là pour d'autres photos et entrevues. L'arrêt pour la nuit eut lieu dans une grande école en dehors de Plantagenet. On soupa d'un ragoût aux macaronis préparé sur un feu improvisé derrière l'école. Les marcheuses qui ne se couchèrent pas trop tôt eurent la visite autour du feu,

de membres de la Fraternité des Indiens du Canada. L'un des trois hommes avait amené son épouse et ses deux jeunes enfants pour qu'ils se joignent à la marche. De plus, ils apportèrent un message de Dave Monture, l'adjoint de Noel Starblanket, afin de le rejoindre pour discuter du communiqué de presse que la FIC allait rédiger au sujet de la marche.

Cette démarche a été surprenante, car précédemment la FIC avait précisé qu'elle n'appuierait pas la marche. Il semblait donc que la publicité avait touché les leaders de la FIC et qu'ils étaient prêts maintenant à écouter la voix des femmes.

Le 17 juillet: dès le début de l'après-midi, les femmes arrivèrent à Rockland et furent accueillies par le maire et son adjoint. Le maire prononça un discours de bienvenue et informa les marcheuses des activités prévues à leur intention ainsi que des installations mises à leur disposition.

On se réunit à nouveau pour discuter du document de base qui était maintenant transcrit. Le ministre des Affaires indiennes, Jake Epp, et Dave Monture de la FIC devaient aussi rencontrer les marcheuses ce soir-là. Le Ministre arriva à cinq heures, serra les mains puis se joignit à la foule pour partager le souper qui avait été préparé par la Fédération des femmes canadiennes

françaises de Rockland. Après le repas, le Ministre s'assit et discuta directement avec les marcheuses. M. Epp déclara qu'il était sympathique à la cause des femmes et promit qu'il ferait de son mieux pour résoudre leurs problèmes de discrimination.

Dave Monture rencontra à son tour les marcheuses. La position de la FIC était qu'elle appuierait le mouvement des femmes à condition que les marcheuses soutiennent le concept mis de l'avant par la FIC d'un gouvernement indien ainsi que sa position au sujet des discussions constitutionnelles. Les femmes répondirent qu'elles avaient l'intention de travailler en collaboration avec la FIC, mais qu'elles voulaient être assurées d'une participation égale aux révisions de la Loi sur les Indiens. Les femmes estimaient que les révisions de la Loi sur les Indiens avaient la priorité et devaient être résolues en premier.

Le 18 juillet: le dernier jour de la marche. Ampoules, coups de soleil, muscles endoloris, malaises dus à la chaleur, tout cela sera vite oublié. Contrairement au plan prévu, les marcheuses n'ont pas passé la nuit à Orléans, mais sont allées directement à Ottawa pour se préparer et se reposer en vue de la manifestation sur la colline parlementaire.

Dans la soirée, elles se sont réunies au Centre de la fraternité pour discuter encore de leur document de base.

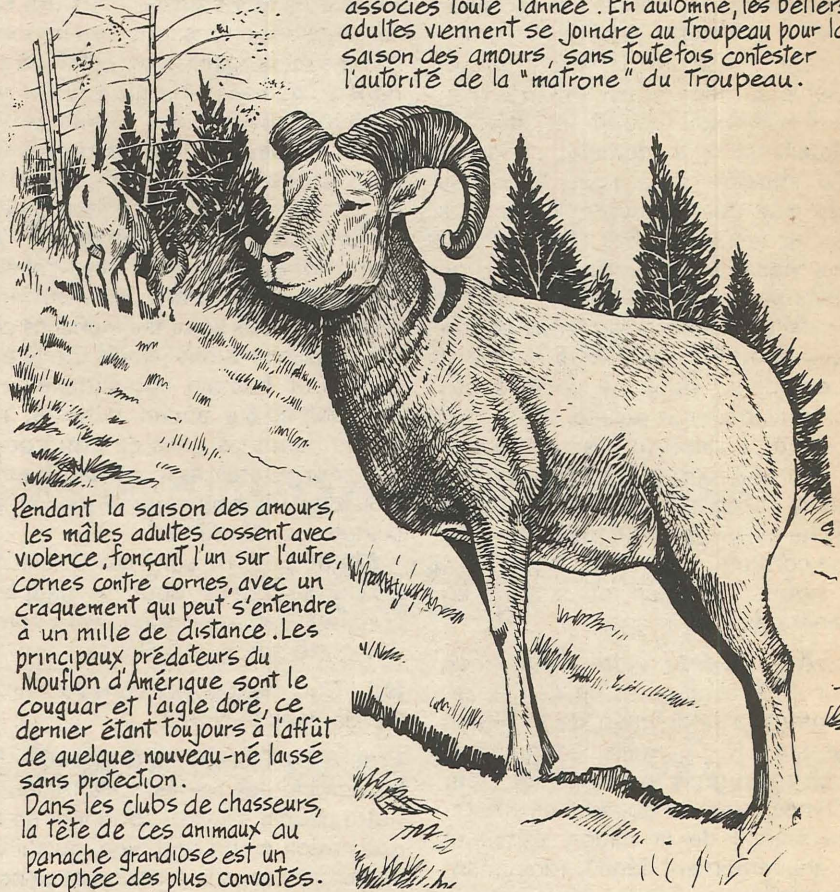
CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

Musées nationaux Canada

PRÉSENTÉS PAR: LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA

MOUFLON D'AMÉRIQUE

OVIS CANADENSIS SO.



Le Mouflon d'Amérique au corps massif et musculeux ne se rencontre plus que dans l'ouest de l'Alberta et dans l'est et le sud de la Colombie-Britannique. Le poids des mâles adultes varie de 285 à 345 livres. Sous la conduite d'une brebis âgée, les autres brebis, les agneaux, les agnelots et les jeunes béliers forment des troupeaux demeurant associés toute l'année. En automne, les béliers adultes viennent se joindre au troupeau pour la saison des amours, sans toutefois contester l'autorité de la "matrone" du troupeau.

Pendant la saison des amours, les mâles adultes cossent avec violence, fonçant l'un sur l'autre, cornes contre cornes, avec un craquement qui peut s'entendre à un mille de distance. Les principaux prédateurs du Mouflon d'Amérique sont le couguar et l'aigle doré, ce dernier étant toujours à l'affût de quelque nouveau-né laissé sans protection. Dans les clubs de chasseurs, la tête de ces animaux au panache grandiose est un trophée des plus convoités.